Echo d'Iran

Bulletin d'informations sur le mouvement ouvrier en Iran *Janvier 2017 N° 20*

Violentes attaques des forces répressives contre les travailleurs et syndicalistes chauffeurs de Bus de Téhéran et sa Banlieue

Selon les nouvelles parvenues d'Iran, le Dimanche 4 décembre 2016, un rassemblement pacifique des travailleurs Chauffeurs de Bus de Téhéran et sa banlieue, tenue devant l'Hôtel de ville de la capitale Iranienne, a été violemment attaqué par les forces répressives et la police anti-émeutes de Téhéran. Le rassemblement a été organisé par le Syndicats des Travailleurs et Chauffeurs de Bus de Téhéran et sa Banlieue (Syndicate Vahed), afin de protester contre des retards de salaires, des refus de leurs demandes d'aides au logement et d'accès à des logements sociaux qui leur avait été promis de longue date … *(Lire la suite page 3)*

Six ans de prison pour le dirigeant du syndicat des enseignants en Iran

19 octobre 2016 : La cour d'appel de Téhéran a confirmé la peine de 6 ans de prison d'Esmail Abdi, le président de l'association des enseignants iraniens. Aux yeux d'Abdi, la décision de la cour d'appel a été influencée par plusieurs fausses accusations ajoutées au dossier par les gardiens de la révolution. Les faits allégués, qui ont eu lieu alors qu'il était en liberté sous caution, étaient "purement professionnels et non de nature politiques", a déclaré Abdi.

"Selon une décision remise à mon avocat le 7 octobre 2016, la peine de six ans a été confirmée en appel", a-t-il dit. "On m'a donné la peine maximale pour deux chefs d'accusation : un an pour "propagande contre l'État" et cinq ans pour "collusion contre la sécurité nationale"… *(Lire la suite page 4)*

Dans ce numéro :

Violentes attaques des forces répressives 1
Six ans de prison pour le dirigeant du syndicat des….1
AMWU : Le Syndicat des ouvriers du secteur ……. 2
Deux syndicalistes condamnés à 11 ans de prison…. 2
La population entière d'au moins un village en Iran 4
Nombre des familles au chômage atteignant un…… 6
La République Islamique d'Iran : Une dictature 7
Les relations entre l'Iran et la Syrie……...……11
Un responsable iranien justifie la torture et la …….17
Amnesty International : Action urgente…… . 18
Amnesty, Enquête : peine de mort et torture en ….. 20
Liste des prisonnières politiques Iraniennes……22
Massacre Oublié en Iran……28
Ségolène Royal se convertie au islam modéré.....29
La lettre des syndicats français au Guide Suprême...31

Publié par ***: Solidarité Socialiste avec les travailleurs en Iran*** **http://www.iran-echo.com**

Adresse : ***S.S.T.I, 266, av. Daumesnil, 75012 Paris*** **E-mail:** ***sstiran@yahoo.fr***

AMWU : Le Syndicat des ouvriers du secteur industriel en Australie (AMWU) soutient les prisonniers politiques en Iran

12 novembre 2016 : Le président du Syndicat des ouvriers du secteur industriel en Australie (AMWU), Andrew Determer, a envoyé à l'Organisation internationale du Travail (OIT) une lettre dans laquelle il s'est prononcé contre les châtiments corporels infligés aux mineurs travaillant dans la mine d'or Agh-Darreh en Iran.

Il a demandé l'intervention de l'OIT pour faire libérer les prisonniers politiques en Iran et pour faire annuler les peines infligées dans ce pays aux défenseurs des droits des travailleurs et des enseignants. Vous trouverez ci-dessous quelques extraits de cette lettre adressée à M. Guy Rider, le Directeur général de l'OIT :

« Le Syndicat des ouvriers du secteur industriel en Australie (AMWU) est contre les châtiments corporels sous toutes ses formes et estime que les châtiments corporels infligés aux militants syndicaux sont extrêmement préoccupants. »

« L'AMWU a appris qu'un tribunal en Iran a condamné 17 mineurs travaillant dans la mine d'or Agh-Darreh à des châtiments corporels, parce qu'ils avaient protesté contre un plan de licenciement. Etant donné que le régime iranien viole constamment les conventions de l'OIT et de l'ONU, l'AMWU estime que l'adhésion de l'Iran à l'OIT doit être remise en cause. »

« Nous demandons votre intervention urgente pour faire libérer les prisonniers politiques iraniens et pour faire annuler les peines de prison prononcées à l'encontre de ceux qui luttent en Iran pour défendre les droits des travailleurs et des enseignants dans ce pays. » •

Deux syndicalistes condamnés à 11 ans de prison

Le 15 octobre 2016 : Jafar Azimzadeh et Shapour Ehsani-Rad ont été condamnés à 11 ans de prison par la Direction générale de la Cour révolutionnaire de la ville de Saveh. Ils sont condamnés chacun à 10 ans de prison pour "l'organisation et le fonctionnement d'un groupe illégal » et à un an de prison pour "propagande contre l'Etat", le "groupe illégal" étant le Syndicat libre des travailleurs de l'Iran, dont Azimzadeh est président et Ehsani-Rad, membre du conseil d'administration.

Azimzadeh a été condamné à six ans de prison en mars 2015 pour "rassemblement et collusion contre la sécurité nationale » et « propagande contre l'Etat". En juillet dernier, il a été libéré provisoirement après une grève de la faim de deux mois grève.

Jafar Azimzadeh et Shapour Ehsani-Rad devront également comparaitre pour des accusations de « troubles de l'opinion public » et « trouble à l'ordre public." Ils sont accusés d'avoir incité à la grève les travailleurs à la Safa Rolling and pipe Mills Company•

Libérer tous les travailleurs emprisinés!

(Suite de la page 1) **Volentes attaques des forces …**

Après approbation de leurs demandes légitimes auprès du Conseil municipal du logement de la ville de Téhéran. Ces travailleurs comptaient également exprimer leurs mécontentements contre les Coopératives du logement qui laissent inachevé des travaux de construction de logements sociaux, et dénoncer la corruption rampante et endémique entretenue avec complaisance par certains hauts cadres de la Mairie de Téhéran.

C'est le maire de Téhéran, corrompu notoire, l'ultraconservateur général ***Mohammad Bagher Ghalibaf***, un ancien officier militaire et ex chef de la police iranienne qui fut aussi candidat lors des dernières élections présidentielles Iraniennes du mois de Juin 2013, qui a donné l'ordre aux forces anti-émeutes d'encercler et de faire matraquer tous les manifestants tous chauffeurs de bus. Il s'en est suivi une charge policière très violente au cours de laquelle des représentants du **Syndicat Vahed** tels que **Hasan Saeedi**, **Iraj Fadayee** et **Naser Moharamzadeh**, ont été gravement battus, tandis que trois autres de leurs camarade étaient grièvement blessés.

On déplore également les arrestations d'autres travailleurs chauffeurs de bus dont les noms identifiés sont les suivants : **Vahid Fereydoni, Alireza Tavasoli, Amir Takhiri, Atta Babakhani, Mohamad Ali Aslaghi** et **Amir Abbas Hosseini.**
En dépit de la brutalité policière et des ordres de dispersions des forces répressives, ces travailleurs ont continué leur manifestation en scandant des slogans demandant la libération de leurs collègues, ce qui a finalement obligé la police à céder à leurs demandes. Cependant à ce stade**,** on ne sait pas si les syndicalistes arrêtés lors de cette attaque policière seront confrontés à des procès probablement suivis de peines d'emprisonnements dans les semaines à venir.

Les protestations contre cette attaque brutale des forces antiémeutes, ont continué le lendemain. Les membres du **Syndicat des travailleurs chauffeurs de Bus de Téhéran et de sa Banlieue** ont demandé à leurs membres en geste de protestation de garder leurs phares allumés et de ne rouler qu'à 30 Km/h durant toute cette nouvelle journée de protestation, une consigne qui a été suive unanimement par des travailleurs de la **Vahed**. …>>

<<< … La réponse méprisante de la Direction de la ne s'est hélas pas fait attendre. Les forces anti-émeutes ont aussitôt investi les dépôts de Bus, en obligeant les protestataires à éteindre leurs phares tout en filmant ceux qui refusaient d'obéir. Ces agents des forces de sécurité ont menacés d'autres travailleurs présents dans les dépôts de licenciements, de représailles et de poursuites judiciaires s'ils envisageaient de poursuivre leurs actions de protestation.

Il est impératif de souligner et de rappeler que les salaires du **Syndicat des travailleurs chauffeurs de Bus de Téhéran et de sa banlieue (Vahed)**, sont soumis depuis des années à des violences, des pressions et à une répression constante. Et que certains de leurs dirigeants et délégués, comme son vice-président **Ebrahim Madadi**, son trésorier **Reza Shahabi** et **Davood Razavi**, son porte-parole et membre fondateur , sont toujours emprisonnés pour de longues années après avoir été condamnés pour des accusations délirantes de: *«Troubles à l'Ordre public» et «Organisation collective d'actions Illégales en vue de porter atteinte à la Sécurité nationale»* •

Les manifestations en hausse de 69% en Iran

La cocotte-minute sociale en Iran est sur le point d'exploser. C'est que vient de dire avec des chiffres le sous-directeur de la sécurité du ministère de l'Intérieur en Iran. Mohammad-Hossein Zolfaghar a annoncé le 11 décembre une augmentation de 69% des manifestations.

Les propos ont été repris par l'agence officielle ILNA : "Malgré une augmentation de 69% des manifestations ouvrières, salariales et sociales, nous n'avons pas eu de cas menaçant la sécurité", lance-t-il en sifflant dans la nuit, cachant sous le tapis les vagues d'arrestations et la surpopulation dans les prisons, notamment politiques. Il a toutefois concéder "sauf pour quelques cas..." •

La lutte continue!

La population entière d'au moins un village en Iran est au chômage

Plus tôt en avril, les médias d'État ont cité le ministre de l'Intérieur iranien adjoint, Morteza Mir-Bagheri, qui affirmait que quelque 1200 villes souffraient d'un taux de chômage de 70%. Actuellement, les rapports intérieurs du pays indiquent que dans un village près de la ville de Mashhad, au nord-est de l'Iran, le taux de chômage effectif est de 100%.

L'une des femmes du village a déclaré à un journaliste de l'agence de presse Fars News en visite dans le village: *« Il n'y a pas de travail! Tout le monde est au chômage! Cela fait maintenant deux ans que nos hommes sont sans emploi et qu'ils n'ont aucun revenu. Tous les hommes du village sont sans emploi*». Une autre femme a ajouté: «*Tout le monde est au chômage. Les hommes n'ont pas d'emplois ; nous n'avons aucun revenu.* ». Auparavant, les hommes de ce village travaillaient dans les usines à briques implantées ici.

Tavakkoli-zadeh, directeur général des relations publiques du conglomérat d'Astan Quds Razavi, a déclaré à Fars News le 21 avril : « *Il y a environ 17 villages autour de ces usines de briques et les villageois gagnaient leur vie en travaillant dans ces usines, mais comme celles-ci ont fermé, les hommes sont la plupart du temps sans emploi et ont perdu leur principal employeur*. ». Il a ajouté: «*Le chômage dans les villages entraîne des problèmes dans les banlieues de la ville et la migration vers les villes». Un membre du conseil de village a récemment parlé de la raison pour laquelle les usines ferment, en déclarant: « Quand la construction a ralenti, les usines ont fermé. Les factures de pétrole sont plusieurs fois supérieures à la normale et les propriétaires de l'usine n'ont pas avantage à ouvrir* ». Il explique qu'« *il y avait 250 usines de briques dans cette région, mais …>>>*

(Suite de la page 1) **Six ans de prison pour le …**

"*Le 1er juin, mon avocat et moi avons comparu devant la cour d'appel. À la fin du procès, j'ai demandé que la sentence soit reportée afin que d'avoir une chance de prouver que nos activités étaient purement professionnelles et non de nature politique. Les pasdarans, ont eu une mauvaise impression et les ont jugées de nature politique et dirigées contre l'Etat*", a déclaré Abdi.

Le dirigeant syndical a été arrêté le 27 juin 2015 par les services des renseignements des gardiens de la révolution, une semaine après avoir été empêché de quitter l'Iran pour assister à une conférence internationale des enseignants au Canada. Lors de son procès, Abdi a été condamné en février 2016 à six ans de prison pour "*propagande contre l'État*" et "*collusion contre la sécurité nationale*". Abdi a été incarcéré quatre fois entre 2006 et 2009 pour son militantisme pacifique, et en 2011 a été condamné à 10 ans pour "*propagande contre l'État* et *révélation de renseignements sur des questions de sécurité*".

Le syndicalisme en Iran est considéré comme une infraction à la sécurité nationale ; les syndicats ne sont pas autorisés, les grévistes sont renvoyés et risquent d'être arrêtés et syndicalistes systématiquement poursuivis pour propagande contre la sécurité nationale et condamnés à de la prison. Outre Abdi, plusieurs responsables de l'Association des Enseignants ont été arrêtés, emprisonnés ou éloignés, comme Beheshti Langroudi, Ali Akbar Baghani et Rassoul Bodaghi•

 <<<… mais seulement dix sont restées ouvertes. Chaque usine employait au moins 300 personnes en été et 60 en hiver. Maintenant, ils sont tous au chômage. ».

Chakeri, chef du comité de développement du conseil municipal de Téhéran, cité par Fars News le 27 octobre, a affirmé: «*Chaque année, il y a 2,6 millions de chômeurs en plus. Le gouvernement ne peut produire que 600000 emplois par an. Ainsi, chaque année, deux millions de plus sont au chômage* » •

80% des salariés vivent sous le seuil de pauvreté

Le 25 novembre 2016 : Un expert économique du régime des mollahs a exprimé sa préoccupation concernant la fureur et la protestation des gens par rapport à la situation économique du pays et a déclaré : « *À cause de la situation économique du pays, 12 millions de personnes sont au chômage et 30 millions de personnes pauvres sont pessimistes concernant l'avenir du pays. La situation est la cause des protestations à venir et c'est le présent qui en est responsable*. »

Comme l'a rapporté le journal Resalat le 23 novembre, Ebrahim Razaghi a admis que le nombre de chômeurs et de pauvres avait augmenté et les gens sont extrêmement désenchantés par rapport au régime. Il a déclaré: « *l'orientation économique du gouvernement concernant les riches dans la société est en faveur d'une classe en particulier. Le gouvernement ne fait pas attention aux problèmes essentiels. Aujourd'hui, 80% des salariés vivent en dessous du seuil de pauvreté et 7 millions de ménages ne peuvent pas payer de loyer. Plus la pauvreté s'étend, plus les gens perdent espoir.* »

Ebrahim Razaghi s'est référé à l'incapacité du gouvernement actuelle tout comme du précédent à résoudre ces problèmes et a ajouté : « *Ces dernières années, on a prouvé que suivre les politiques économiques libérales ne nous ont pas aidés et cela a mené notre pays vers divers problèmes tels que la pauvreté et le chômage. Les gouvernements à différentes périodes ont dirigé l'attention des gens vers d'autres problèmes afin de masquer les politiques inefficaces. Il semble que les politiques et les approches économiques du gouvernement soient développées en faveur des riches.* » … Il a également discuté de l'inefficacité des autorités à mettre en place des mesures afin de résoudre les problèmes économiques et a reconnu qu'un changement est requis dans le domaine <<<.du management, vu l'incurie des autorités qui sont incapables dans la résolution des problèmes basiques de la population.

Ebrahim Razaghi a finalement ajouté : « *Récemment, on nous a annoncé que 72 hauts manageurs avaient la double nationalité, donc ils n'ont pas la nationalité iranienne, mais ils dirigent le pays. Une telle forme de management est inacceptable dans n'importe quelle partie du monde De plus, nous devons dire que certains manageurs essaient de recevoir un visa pour les États-Unis au lieu de résoudre les problèmes des gens.* » •

30% des Iraniens souffrent de la faim – Officiel

« *30% des Iraniens n'ont pas de pain à manger et souffrent de la faim* », vient de déclarer un officiel du ministère de la santé et de l'hygiène en Iran. Ce représentant du ministère a ajouté dans une réunion sur la situation de la jeunesse, que « 25% de la population urbaine vivent en marge de la société ».

C'est l'agence Mehr qui a rapporté le 18 aout les propos du vice-ministre Sayeri prononcés dans une réunion "confidentielle". Cette population d'exclus comprend, selon le vice-ministre, de nombreuses "femmes spéciales" qui ont des "rapports" avec des hommes.

Quant à la faim qui sévit dans les couches pauvres de la société, il précise que le chiffre de 30% a été confirmé par le ministère de la protection sociale. Vu le fait que le régime iranien minimise toujours les chiffres des fléaux sociaux, on imagine sans mal que le nombre d'Iraniens souffrant de la faim est bien plus élevé. Le vice-ministre a fait savoir que sur les 25% d'exclus en Iran, 10,2 millions de personnes vivent dans des habitations faites de bric et de broc.

Un autre responsable du ministère a confirmé les chiffres lors de cette réunion, ajoutant qu'environ 11 millions de personnes vivent dans ces secteurs et que 30 % sont des jeunes. Selon les chiffres globaux donnés par les autorités en Iran, 18 millions d'Iraniens vivent dans la misère•

Nombre des familles au chômage atteignant un quart de la population du pays

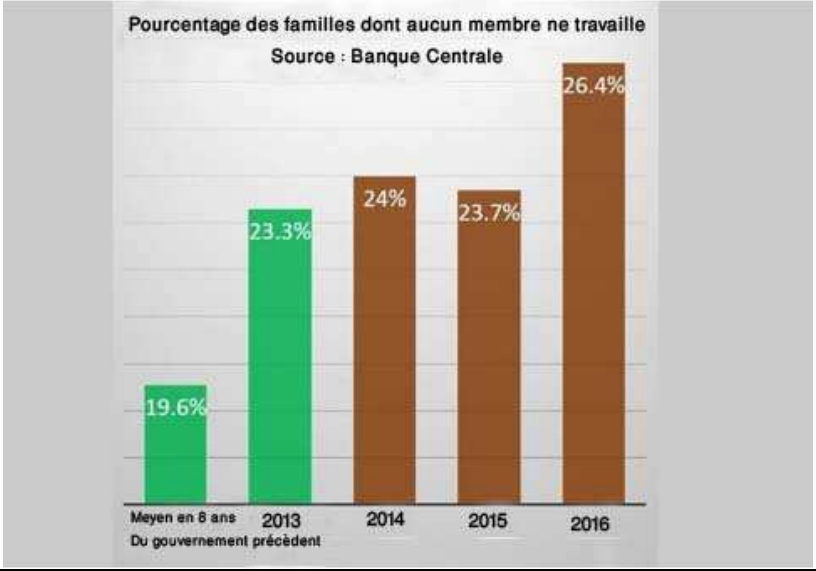

POURCENTAGE DES FAMILLES DONT AUCUN MEMBRE NE TRAVAILLE SOURCE : BANQUE CENTRALE

Le 29 septembre 2016 : Selon le rapport du 22 Septembre de la Banque centrale, une des principales sources officielles des évaluations économiques en Iran, le nombre de ménages iraniens dont aucun membre ne travaille est à la hausse. Aujourd'hui, 26,4% des ménages iraniens sont ainsi sans emploi.

La stagnation économique et le chômage sont les problèmes les plus importants de l'économie iranienne en agonie qui ont été intensifiés sous la présidence d'Hassan Rohani.

Le nombre moyen des ménages sans activité a été de 19,6% sous 8 ans de présidence de Mahmoud Ahmadinejad. Le schéma suivant montre l'évolution de cette augmentation.

Selon les sources indépendantes, le nombre de chômeurs dans le pays atteint 10 millions de personnes. Sachant que la population active est estimée à 25 millions de personnes, le taux de chômage réel est actuellement plus de 40%, ce qui représente l'un des taux de chômage le plus élevé du monde.

Le plan du gouvernement de Rohani, en dépit de ses promesses pour améliorer l'économie après la signature de l'accord nucléaire avec les six puissances mondiales a durement échoué.

Selon Mohammad Amin chercheur associé à la Fondations d'Etudes pour le Moyen-Orient (FEMO) « une analyse de l'emploi en Iran, démontrerai que l'économie iranienne a perdu la capacité de créer des emplois. Les emplois qui sont créés aujourd'hui sont des emplois fictifs ou disons des emplois sans avenir, comme celui de « colporteurs » Selon Amin « pour remonter la récession terrible, l'économie iranienne devrait atteindre une croissance de 7%. Mais des facteurs perturbateurs comme les coups énormes de la guerre en Syrie, ou les dépenses sécuritaires, éloigne une telle perspective. »

Commentant le rapport récent de la Banque centrale d'Iran, les médias d'Etat ont écrit: « Il semblerait que l'impact de la politique du gouvernement aggravant la stagnation économique et entraînant la fermeture des usines et la pression liée au chômage et à l'incapacité de trouver un emploi se ressent dans des centaines de milliers de ménages vivant dans différentes villes du pays

En parallèle au taux de chômage, la pauvreté a également augmenté dans toutes les villes iraniennes. Le 19 Août 2016, lors d'une conférence officielle à Téhéran, Ali Akbar Sayari, sous-ministre de la Santé a confirmé que 30% des Iraniens "ont faim et ont du mal à se nourrir." •

La République Islamique d'Iran : Une dictature capitaliste, réactionnaire et corrompue

Plus d'un an après la signature de l'accord sur son programme nucléaire avec les Grandes puissances, la République Islamique d'Iran reste confrontée à une crise économique et sociale majeure. Cette crise profonde s'accompagne de tensions permanentes au sein du régime. Le camp conservateur proche du Guide Khameneï voit toujours avec méfiance le compromis sur le dossier nucléaire. Les différentes factions proches des Gardiens de la Révolution l'analysent même comme une défaite diplomatique et une trahison du président Rohani. La confrontation entre le camp du Guide et les factions dites "modérées" ou "réformatrices" proches de Rohani porte sur "l'ouverture" aux grandes puissances impérialistes et au type d'intégration au marché mondial.

Si le camp du Guide détient la quasi-totalité des leviers de pouvoirs, il n'a pu empêcher le compromis sur le nucléaire et ce en raison des faiblesses même du régime, de sa profonde impopularité, des crises majeures qui traversent la société iranienne, du poids des sanctions internationales et de l'instabilité régionale. Sur le terrain de "l'ouverture", les courants "modérés" ou "réformateurs" au sein du pouvoir se sont appuyés sur une partie des aspirations populaires exprimées notamment lors des mobilisations de 2009 contre la réélection de Mahmoud Ahmadinejad à la présidence de la république.

Après l'écrasement du "mouvement vert" incarné par Moussavi et Karoubi en 2009, les factions "libérales" du régime ont appuyé l'élection de Rohani et ont soutenu sa politique de compromis avec l'impérialisme états-unien. Ce ralliement a permis à la République Islamique d'Iran de traiter en interne au sérail les dissensions et a contrecarré ainsi l'intervention directe de la population. Rohani a été l'incarnation du point d'équilibre au sein du régime. Mais cette tentative de stabilisation de la situation politique ne sera pas durable.

En effet, toutes les crises qui ont poussé à la mobilisation populaire de 2009 se sont approfondies. La crise sociale et économique, la misère et le chômage, l'inflation, la négation des droits démocratiques et sociaux, l'absence de perspective pour la jeunesse, se sont aggravés. Dans les faits, la politique économique et de compromis avec l'impérialisme développée par Rohani est celle de Rafsandjani, un des piliers du régime depuis l'avènement de la République Islamique en 1979 et sans doute l'un des plus corrompus. Mais les "réformateurs" et les "modérés" ne s'affrontent jamais directement avec le camp conservateur et encore moins avec le Guide lui-même.

Cependant, cette confrontation n'en est pas moins réelle. Ainsi, l'accord sur le nucléaire aurait pu laisser envisager un rapprochement diplomatique important avec l'administration Obama sur les divers conflits qui frappent le Moyen-Orient. Or, il n'en est rien. Depuis le compromis sur le dossier du nucléaire, la République Islamique d'Iran a accentué sa confrontation avec les alliés des États-Unis dans la région et notamment avec la monarchie saoudienne. En effet, la politique régionale de la République Islamique d'Iran est aux mains des Gardiens de la Révolution et du Guide Khameneï. Les tensions entre Téhéran et Ryad, que ce soit au travers de guerres par procuration et par forces interposées comme au Yémen, en Irak et en Syrie, ou sur le terrain de la joute verbale sur les lieux saints et le pèlerinage du Hadj, sont de plus en plus violentes. Cela est bien sûr l'expression des conflits d'intérêts qui opposent les deux puissances régionales rivales mais traduit aussi les divergences profondes au sein de la mollahrchie. Le Guide faisant tout pour limiter le rapprochement avec Washington afin de circonscrire la progression des factions "modérées et réformatrices" du régime.

Certes, sur le terrain militaire, les convergences d'intérêts sont flagrantes en Afghanistan ou en Irak et certaines interventions des Gardiens de la Révolution ne peuvent se faire qu'avec l'aval et la bénédiction de l'impérialisme états-unien. Ainsi, l'intervention en cours pour reprendre Mossoul à l'État islamique, est mené par les forces irakiennes, les peshmergas de l'autorité autonome du Kurdistan d'Irak, les forces de l'État turc, les milices chiites irakiennes encadrées et financées par la République Islamique d'Iran et avec la participation des forces d'élites des Gardiens de la Révolution, tout ceci avec l'appui aérien et logistique de la coalition internationale dirigée par Washington. *…(Lire la suite page suivante)*

(Suite de la page précédente) **La République Islamique d'Iran : Une dictature capitaliste…**

Mais cela ne se traduit pas sur le terrain diplomatique et politique. Le Guide de la Révolution refuse toute avancée en ce sens. Il s'oppose ainsi sur le plan intérieur à la politique souhaitée par une partie du régime, notamment par Rafsandjani, mais aussi par les factions "modérées" et "réformatrices".

Plus largement, sur la scène régionale, la République islamique d'Iran participe avec le Hezbollah libanais et la Russie à la coalition qui soutient activement le régime criminel de Bachar El Assad. Bien entendu, depuis l'intervention militaire directe de Moscou en Syrie, le rôle de la République Islamique est passé au second plan. Néanmoins, sans le soutien financier de la théocratie réactionnaire de Téhéran et sans l'appui des Gardiens de la Révolution, le régime sanguinaire de Damas ne serait pas en capacité de se maintenir. La Syrie est un sujet majeur d'affrontement entre les puissances impérialistes US et russe, tout en étant un terrain de confrontation indirect entre la Mollarchie et la Monarchie des Saoud. Les deux puissances régionales les plus réactionnaires s'affrontent par forces interposées en mettant la Syrie, mais aussi l'Irak et le Yémen à feu et à sang. Cette opposition barbare est le résultat des ambitions régionales antagoniques de deux régimes dictatoriaux. La lutte contre DAESH n'est qu'un prétexte et permet à la République islamique d'Iran et à l'Arabie Saoudite de s'ingérer en profondeur dans la destinée des peuples de la région. La religion n'étant qu'un prétexte idéologique à la rivalité économique (au sein de l'OPEP notamment), géostratégique et politique. Dans leur confrontation, Ryad et Téhéran n'hésite pas à instrumentaliser et à encourager la religiosité et les sectarismes qui se développent sur fond d'une misère croissante dans la région. Les reculs de DAESH, voire sa défaite totale ne mettront pas fin au terreau de misère sur lequel prospère les sectarismes et les guerres civiles, ni aux ambitions antagoniques de la République Islamique et de l'Arabie Saoudite.

La politique régionale de la République Islamique est rejetée par la majorité de la population. Le coût financier est exorbitant pour le pays alors même que les besoins élémentaires d'une grande partie des Iraniens sont loin d'être satisfaits. Par ailleurs, cette politique est vécue par certaines couches de la population comme un frein à la "normalisation" des relations entre le pays et les grandes puissances.

L'opposition entre "modérés" et conservateurs masque des divergences d'intérêts

Derrière l'opposition entre les factions "modérées" et le camp des conservateurs, du Guide et des Gardiens de la Révolution se cache un affrontement pour la mainmise sur l'économie et les ressources du pays. En effet, la politique de Rohani et de ses alliés est tournée clairement vers la levée des sanctions internationales, pour une ouverture du marché iranien aux multinationales et aux puissances occidentales. Or, le camp du Guide s'est justement enrichi grâce aux sanctions et au marché noir qu'il organise. Il s'enrichit de son contrôle total sur le système bancaire du pays, alors même que l'ouverture au marché mondial implique une intégration des banques iraniennes au système financier international. Enfin, l'intégration de la République Islamique dans le système économique international supposerait des réformes fiscales profondes qui menaceraient les Fondations. En effet, ces Fondations, à la comptabilité opaque, ne sont pas redevables d'impôt et ne rendent de compte qu'au Guide et à son cabinet.

Ces Fondations, à vocation officiellement caritative et religieuse, constituent de richissimes holdings, regroupant parfois plus d'une centaine d'entreprises. Elles jouent un rôle majeur dans la redistribution clientéliste d'une partie des richesses du pays et dans l'organisation de la corruption.

D'après le quotidien économique iranien *Sarmayeh*, les fondations contrôleraient 35 à 40 % du PIB iranien, qui s'élève à 120 milliards d'euros. La plupart de ces fondations ont vu le jour après la révolution de 1979. Elles furent chargées par le nouveau régime de saisir les avoirs des grandes familles proches du Shah afin, officiellement, de redistribuer l'argent au peuple via des œuvres caritatives. Mais très rapidement, elles sont devenues des piliers économiques, sociaux et politiques de la République Islamique. Elles ont étendu leurs activités à des secteurs aussi variés que l'immobilier, la construction, le textile, l'agroalimentaire, la pharmacie, les hôpitaux, *…(Lire la suite page suivante)*

(Suite de la page précédente) **La République Islamique d'Iran : Une dictature capitaliste…**

les universités, bien sûr le pétrole… Ces fondations contrôlent même certaines zones franches. Ainsi, la Fondation Astan-e Qods Razavi, chargé de gérer le tombeau de l'Emam Reza à Mashhad, est propriétaire d'une centaine d'entreprises et de la zone franche de Sarakhs à la frontière avec le Turkménistan. Créée en 1996, cette zone franche est une véritable cité industrielle, plaque tournante du commerce légal et du marché noir "institutionnel" vers les pays d'Asie Centrale disposant même d'un aéroport.

"L'argent n'ayant pas d'odeur", ces Bonyad souvent dirigées par la hiérarchie des Gardiens de la Révolution et marquées par leur religiosité idéologique, ont également investis dans des complexes touristiques de luxe et dans le secteur des loisirs. Ainsi, la Fondation des Déshérités (l'une des plus importantes) est propriétaire du téléphérique, des pistes de ski et des restaurants qui accueillent à la montagne la jeunesse dorée de Téhéran. La capacité d'autofinancement secrète de ces grandes fondations permet auss, de financer des activités cachées, par exemple des réseaux non officiels de renseignement et d'actions extérieures liés aux Gardiens de la Révolution.

Les divergences d'intérêts constituent donc une fracture importante qui traverse les sommets de la mollarchie. L'accord sur le programme nucléaire avec les grandes puissances, la levée progressive des sanctions et l'ouverture, même timide, du marché iranien accentue les contradictions à l'œuvre au sein du sérail. Cependant, l'ensemble des protagonistes et courants politiques internes du régime partagent l'intérêt de maintenir en place le carcan capitaliste et réactionnaire qu'est la République Islamique.

La République Islamique et l'impérialisme : les affaires reprennent au grand jour

Ainsi, la République Islamique qui doit faire face à un mécontentement généralisé de la population, mène dans le même temps une politique sociale violente en détruisant notamment le code du travail et en supprimant les maigres protections sociales des salariés du secteur privé et des fonctionnaires.

En effet, dans cette période post accord nucléaire, l'obsession du gouvernement Rohani est de rendre le marché du travail attractif pour les multinationales et les investisseurs étrangers. La modification du code du travail en discussion prévoit notamment la possibilité de rétablir le travail des enfants de moins de 15 ans. Les protections en matière de contractuel seront levées et la possibilité "d'établir" des contrats oraux sera étendue, les salaires seront "négociés" directement entre l'employeur et le salarié, le niveau du salaire minimum sera instauré entreprise par entreprise, en fonction de la "réalité économique". C'est dans ce contexte que des grandes multinationales renouent avec Téhéran. Ainsi, Peugeot tend à reconquérir sa position de leader occidental sur le marché automobile iranien. Le lancement en octobre 2016 d'un joint-venture nommé IKAP (Iran Khodro Automobiles Peugeot) vient sceller le retour de la marque française sur le marché iranien.

De son côté, Renault également a créé une coentreprise avec Iran Khodro et Saipa (marques iraniennes dans le capital desquels les Gardiens de la Révolution se retrouvent actionnaires). Airbus a quant à lui, signé un protocole d'accord avec la République Islamique portant sur 114 moyen-courrier (A320) et des long-courriers (A330). Sur le plan commercial, le "Grand Satan" n'est pas en reste. Ainsi, la société états-unienne Boeing a annoncé la signature d'un accord avec Iran Air portant sur la vente de 80 appareils et sur la location de 29 autres.

La Mollarchie : une dictature contre les travailleurs, les femmes et les peuples

Dans ce contexte, les droits démocratiques et sociaux restes bafoués systématiquement. Face aux aspirations légitimes des travailleurs, de la jeunesse, des femmes et des minorités nationales, le pouvoir n'a qu'une seule "arme" en sa possession : celle de la répression. Ainsi, la République Islamique d'Iran se situe en deuxième position (derrière la Chine) dans le *…(Lire la suite page suivante)*

(Suite de la page précédente) **La République Islamique d'Iran : Une dictature capitaliste…**

sinistre tableau des records du nombre d'exécutions de prisonniers, notamment des mineurs. En ce qui concerne le nombre de peines capitales, le pays est même devant l'Arabie saoudite. Depuis l'accession de Rohani à la présidence de la République en juin 2013, le régime a exécuté plus de 2000 prisonniers.

Les luttes ouvrières sont systématiquement réprimées et les dirigeants arrêtés, condamnés, torturés. Très récemment plusieurs syndicalistes et activistes du mouvement ouvrier ont été condamnés à de longues années de prison ferme. C'est le cas notamment d'Ebrahim Madadi, Davoud Razavi, Reza Shahabi, tous membres de la direction du Syndicat Vahed (Régie de transports en commun de Téhéran et sa banlieue). Ce dernier, a été de nouveau condamné à un an de prison ferme, après avoir purgé une peine de 6 ans, sous prétexte d'"*agissements contre la sécurité nationale*". La liste des syndicalistes condamnés depuis le début de cette année 2016 ne cesse de s'allonger.

Les militants des droits de l'Homme ne sont pas mieux lotis. Ainsi, Narges Mohammadi, journaliste,avocate, directrice du Centre pour les défenseurs des droits humains (CDDH), a été condamnée à seize années de prison pour avoir "formé et dirigé un groupe illégal" qui appelle à l'abolition de la peine capitale. Emprisonnée depuis mai 2015, Narges Mohammadi avait été condamnée une première fois en avril 2016 dans un procès entaché d'irrégularités, sous l'influence du ministère des Renseignements. Narges Mohammadi est très populaire en Iran et avait reçu en mai 2016 une médaille de la ville de Paris pour son travail en faveur de la défense des droits de l'Homme.

Depuis l'accession au pouvoir de Rohani, aucun progrès n'a été enregistré quant à la situation faite aux femmes. Pire, d'autres lois rétrogrades et "anti-femmes" ont été adoptées. L'une d'elles en l'occurrence a suscité l'indignation générale : la légalisation du mariage entre un père et sa fille adoptive. Cette loi a été mise en œuvre par le gouvernement Rohani le 19 novembre 2013. Une loi où le rôle du père est confondu avec celui du mari et avec laquelle les enfants ne peuvent être en sécurité, une loi qui légalise la pédophilie et normalise le crime, selon les militants des droits humains.

Au-delà des inégalités institutionnalisées par la théocratie réactionnaire, les femmes subissent une violence sociale majeure. A titre d'exemple, l'agence officielle *Mehr* (proche des conservateurs et des gardiens de la révolution) a annoncé fin août 2016 que la majorité des détenus en Iran sont des femmes. Et plus de 50% d'entre elles sont en attente de jugement depuis plusieurs années parfois.

Les minorités nationales et religieuses, notamment les Kurdes, les Azéris, les Baloutches, les populations arabes et sunnites du sud de l'Iran, sont quant à elles toujours opprimées et durement réprimées par le régime et son bras armé, les Gardiens de la Révolution.

Enfin, les réfugiés afghans continuent de subir un effroyable racisme d'État. Quand ils ne sont pas surexploités, les jeunes réfugiés afghans font office de "chair à canon" du régime et sont enrôlés de force dans des milices envoyés sur les fronts syrien ou irakien. C'est avec le cynisme sans nom qui caractérise les grandes puissances impérialistes, qu'en mars dernier l'Union européenne a entamé des discussions avec la République Islamique afin de contenir l'immigration afghane en Iran. Ainsi, dans l'accord prévu, l'UE se propose d'allouer d'urgence 6,5 millions d'euros supplémentaires d'aide humanitaire aux Afghans qui s'étaient retrouvés en Iran, y compris 1,5 millions d'euros pour scolariser les enfants afghans dans ce pays. Ces accords interviennent au moment où le gouvernement afghan vient de protester énergiquement contre la République Islamique pour avoir mis en cage et exhibé publiquement des dizaines de réfugiés afghans à Shiraz. Leur crime était d'être entré illégalement sur le territoire iranien…

En mai 2017, la République Islamique organisera de nouvelles élections présidentielles. Rohani se présentera sans aucun doute pour un second mandat. Il va de soi que, quel que soit le vainqueur de cette sinistre mascarade, les élections ne changeront rien à la situation des peuples d'Iran. Seule une perspective laïque et socialiste sera de nature à freiner l'avancée de la barbarie dans la région•

Les relations entre l'Iran et la Syrie*

Le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif et le président syrien Bachar al-Assad, le 12 août 2015 à Damas.

Les deux pays ont entamé leurs relations bilatérales en 1946. L'Iran a été le premier pays à reconnaître l'indépendance de la Syrie. L'Iran après avoir reconnu l'Etat d'Israël en 1950 (deuxième pays à majorité musulmans après la Turquie), n'avait pas de relations privilégiées avec les pays arabes (sauf la Jordanie).

Avant la révolution de 1979

L'Iran du Shah fournissait l'essentiel de la consommation d'Israël en hydrocarbures. Malgré les rapprochements avec Israël et son rôle du gendarme dans le Golfe persique, le Shah avait établi des relations normales avec les pays arabes (à l'exception de l'Egypte de Nasser). L'antagonisme entre les deux régimes baasistes (de l'Irak et de la Syrie) a offert une occasion au régime du Shah pour normaliser ses relations avec la Syrie d'Hafez Al-Assad.

L'Iran avait des différents frontaliers et stratégiques avec l'Irak. Les deux pays étaient membres deux alliances rivales liées l'une à l'Occident, l'autre à l'Union soviétique (URSS). L'Iran du Shah a été un membre actif de traité nommé CENTO (Central Treaty Organisation, initialement nommé Pacte de Bagdad en 1955 et rebaptisé CENTO après le retrait de l'Irak en 1959.). Le 6 mars 1975, sous l'égide du président algérien Boumediene, un accord a été signé entre le Shah et Saddam Hussein sur les différends frontaliers et l'accès aux eaux de Chatt-el-Arab. Cet accord n'a pas empêché le rapprochement entre le Shah et Hafez Al-Assad: ce dernier a entamé une visite d'Etat de 4 jours, le 28 décembre 1975 lors de laquelle le Shah a accepté d'accorder une aide de 200 millions de dollars à la Syrie. Mais, malgré ce rapprochement, le régime syrien a continué son aide aux opposants iraniens (religieux et autres), dont certains lui ont rendu la monnaie de la pièce après la révolution 1979.

Après la révolution

La chute du Shah a abouti à remodeler la géopolitique de la région. Parmi les pays arabes, le seul pays qui a amélioré ses relations avec la République islamique a été la Syrie. Initialement, deux raisons pouvaient expliquer ce rapprochement : Israël avait perdu un allié important; la Syrie et l'Irak étaient en rivalité malgré leur proximité idéologique et notamment leur appartenance au baasisme [le Parti Baath – «résurrection» – créé en 1947, s'imposa en Syrie dès 1963, avec une parenthèse entre 1966 et 1970 et en Irak de 1968 à 2003 ; au-delà des différents, initialement cette formation faisait référence au «socialisme arabe» et au «nationalisme panarabe»]. *…(Lire la suite page suivante)*

** Intervention prononcée par le représentant de la Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (SSTI-France) lors du Forum «L'Autre Genève» sur la Syrie, organisée à l'Université de Genève, les 27 et 28 mais 2016, sous les auspices sur site A l'Encontre.org et des Femmes syriennes pour la démocratie.*

(Suite de la page précédente) **Les relations entre l'Iran et la Syrie**

«La Syrie était parmi les premiers états à solliciter une relation forte avec le nouveau pouvoir en Iran et le premier pays arabe à avoir reconnu le nouveau gouvernement iranien. Israël perdait un allié stratégique et Hafez Al-Assad (ne pouvait pas l'ignorer. Il a même dit que l'imam Khomeiny a cassé une branche de la pince que la Shah et Israël avaient utilisé pour faire pression sur les voisins.

La guerre Irak-Iran (1980-1988) a favorisé une relation stratégique entre l'Iran et la Syrie. Les avancées de l'armée irakienne ont inquiété le régime syrien qui a pris des décisions significatives pour aider le régime iranien. Selon « le centre de documentation de la révolution islamique » cite par « Tasnim News Agency » (dépendant des Pasdarans de la révolution islamique), La Syrie faisait partie des rares pays qui ont soutenu l'Iran pendant la guerre de 8 ans contre l'Irak. Ce pays a apporté une aide militaire et politique d'envergure.

Le premier objectif de la Syrie était d'empêcher la victoire de Saddam Hussein : un Irak victorieux prendrait une place plus importante sur l'échiquier moyen-oriental et donc affaiblirait le régime syrien.

Parmi les premières décisions de Hafez Al-Assad (1970-2000) figurait la fermeture du pipeline qui transportait le pétrole irakien (500'000 barils par jour) du nord de l'Irak sur les côtes de la méditerranée. Ainsi, l'Irak a perdu 30% de ses ressources pétrolières. Le général Safavi, ancien commandant des pasdarans |«gardien de la révolution») et conseiller militaire de Khamenei raconte: «Après nos avancées sur le port de Khorramchahr (en 1982), nous avons rencontré Hafez Al-Assad à Damas. Nous lui avons demandé la livraison de missiles. Il a répondu qu'il avait donné la garantie aux Soviétiques de ne pas livrer ces armes à pays tiers, mais l'armée syrienne peut nous entraîner avec les siens. Finalement, nous sommes allés solliciter le colonel Kadhafi et le chef libyen nous a livré 20 missiles Scuds. Et ensuite nous pouvions aussi menacer des villes d'Irak, en particulier Bagdad, avec nos missiles et changer l'équilibre des forces au niveau militaire». Selon le document cité ci-dessus, l'aide logistique et technique de la Syrie a permis à la République islamique d'organiser son industrie de production de missiles militaires.

Selon la même source, le régime syrien a livré aussi des renseignements militaires de première importance. Les Syriens ont livré aux Iraniens des informations «secrètes» sur les bases militaires des forces irakiennes et aussi sur l'ensemble des armements russes de l'armée irakienne…

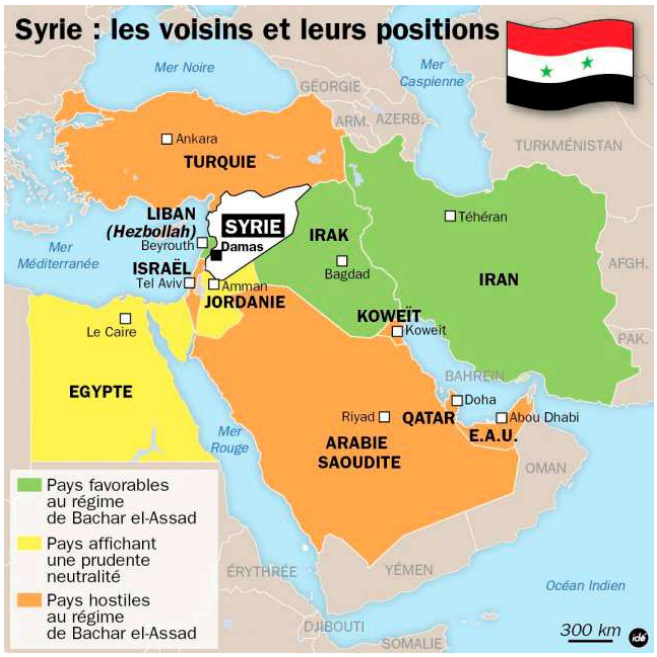

(Lire la suite page suivante*)*

(Suite de la page précédente) **Les relations entre l'Iran et la Syrie**

Après la guerre [la guerre entre l'Iran et l'Irak a duré de 1980 à 1988], les relations entre deux pays – Iran et Syrie – ont ouvert sur une nouvelle page. L'Iran a commencé a exprimé sa reconnaissance en fournissant du pétrole même gratuitement. Les aides syriennes ont rendu un service non négligeable à l'Iran pendant les huit années de guerre et les ayatollahs n'oublient pas facilement.

L'Iran et la Syrie ont consolidé leurs liens dans tous les domaines : économico-politique, militaire, culturel, industriel et surtout sécuritaire.

Les échanges commerciaux de deux pays sont présentés dans le tableau ci-dessous: les chiffres sont en millions de dollars (selon le bulletin de l'ambassade de la R.I.I à Damas)

Année	Exportations M $	Importations M $	Volume d'échanges M $	Solde M $
2001	52,50	1,70	54,20	+50,80
2002	62,50	34,50	97	+28
2003	71	3,50	74,50	+28
2004	115,67	4,45	120,12	+111,22
2005	186,30	6,70	93	+179,60
2006	171	10,50	181,50	+160,50
2007	328	14	342	+314
2008	320	16	336	+304

Rappelons que les chiffres de 2008 concernent les dix premiers mois de l'année et l'échange total atteint 350 millions de dollars. Bien entendu, la balance positive est en faveur de l'Iran.

L'Iran a exporté des voitures, des wagons de chemin de fer, des matériaux électriques et BTP, des machines agricoles, des pneus et des fruits secs. La Syrie a exporté du coton, des polymères, les vêtements, de l'huile d'olive, du bois aggloméré, papier et des déchets métalliques dont du cuivre. Mais cela, c'était avant les événements de 2011 – le soulèvement de mars 2011 en Syrie – qui ont abouti à la guerre actuelle. Le régime syrien ayant perdu beaucoup de ses ressources, a dû demander l'aide du «grand frère» iranien. Selon la déclaration d'Adib Mayale, directeur de la Banque centrale de Syrie, (La Voix de Russie, 28 mai 2013), l'Iran a accordé un autre crédit d'un milliard de dollars pour que la Syrie puisse se procurer du pétrole et d'autres produits nécessaires (venant s'ajouter à d'autres financements antérieurs).

Selon une information mise en ligne le 29 juin 2013 sur le site Tabnak(un site proche de Rezaï, ex-commandant des Pasdarans), Qadri Jamil (vice-ministre syrien de l'économie) avait déclaré auFinancial Times que la Syrie recevait 500 millions de dollars par mois de la part de l'Iran, de la Russie et de la Chine, sans détailler la part de chaque pays cité. Il a ajouté, en outre, que la République islamique avait ouvert une ligne de crédit illimitée en faveur de la Syrie.

Auparavant, le directeur de la Banque centrale de Syrie avait confirmé que le crédit mis à disposition par l'Iran pour l'importation du pétrole dépasse 4 milliards de dollars. Le 9 mai 2016, Hayan Salman, vice-ministre de l'économie et du commerce extérieur de Syrie a annoncé, lors d'une visite en Iran, que l'échange commercial entre les deux pays avait atteint 1 milliard de dollars. Le 13 décembre 2011, le Parlement iranien a voté un décret de libre-échange entre les deux pays. Avant d'analyser le choix iranien de soutenir le régime syrien dans sa guerre actuelle, il est utile de souligner l'importance stratégique de la Syrie lors de ces derniers 36 ans… *(Lire la suite* page suivante*)*

(Suite de la page précédente) **Les relations entre l'Iran et la Syrie**

Pendant la guerre Iran-Irak, au-delà des aides qu'on vient de citer, quand les troupes irakiennes fonçaient sur l'Iran, la Syrie a positionné ses troupes sur la frontière occidentale d'Irak, obligeant Saddam Hussein à positionner une partie de son armée à la frontière avec la Syrie. Et, cette mesure a changé énormément la configuration de la guerre.

Après la guerre, La Syrie a été la voie principale pour acheminer les armements iraniens vers le Hezbollah du Liban. Dans plusieurs documents officiels, la Syrie est présentée comme le pont entre l'Iran et le Hezbollah. Un document diplomatique iranien désigne la Syrie comme le pays qui a facilité et garanti la présence de l'Iran au Liban et la construction du Hezbollah.

La relation entre les régimes iraniens et syriens n'est pas basée sur la religion, même si la famille au pouvoir en Syrie appartient à une branche de l'islam qui se réclame du premier imam chiite de l'histoire; même la présence en Syrie de lieux saints chiites favorise ces liens. Par ailleurs les dirigeants iraniens n'ignorent pas que le régime syrien n'est en rien un régime religieux.

Malgré la proximité stratégique entre ces deux régimes, la Syrie n'a pas pris toujours des positions favorables au régime de Téhéran. Pendant la guerre Iran-Irak, et malgré le soutien massif du régime syrien, quand les troupes iraniennes n'étaient pas loin de prendre la presqu'île de Fao, la Syrie a condamné l'Iran en s'associant aux pays arabes du Golfe persique. Par ailleurs, la Syrie a participé au sommet arabe d'Amman en octobre 1987 qui a condamné l'Iran.

Bachar Al-Assad, comme son père Hafez, n'a pas manqué de prendre des décisions contre ses «amis iraniens» quand il s'agissait de mettre en avant «l'unité arabe». Il a soutenu les Emirats Arabes Unis concernant leur conflit sur les trois îles du Golfe.

Sous la présidence d'Ahmadinejad (président de 2005 à 2016), les diplomates iraniens ont rencontré les opposants syriens, dont les membres des Frères Musulmanes. Ahmadinejad, a critiqué, modérément, la politique de répression, en prévision, alors, d'un possible changement de pouvoir. La République islamique a accueilli favorablement les soulèvements dans les pays arabes et les a baptisés «l'éveil islamique». Mais, quand le soulèvement s'est produit en Syrie où le peuple réclamait la liberté, le ton a complètement changé en Iran. Aux yeux des autorités islamiques, les évènements de Syrie étaient le résultat d'un complot de l'Occident et d'Israël.

Serat, le site d'un think-tank proche des services de sécurité iranienne résume les facteurs les plus importants de soutien sans faille de l'Iran envers le régime syrien :

- le rôle d'intermédiaire de la Syrie entre l'Iran et le Hezbollah;
- l'équilibre politique dans la région;
- la volonté de freiner les intérêts américains et israéliens dans la région.

C'est pourquoi l'Iran est le plus grand soutien du régime syrien. Le site Serat n'ajoute que la Syrie présente des avantages stratégiques pour l'Iran:

- L'ouverture d'une grande porte vers le monde arabe;
- La mise en place d'un «barrage» face à Israël et les Etats Unis.

Mais l'aspect le plus important de ce lien est la construction d'un pont solide liant l'Iran au Liban et au Hezbollah.

Certains responsables de la République islamique admettent que cette relation privilégiée crée un bouclier pour éviter l'instabilité à l'intérieur de l'Iran même. Ils sont tous d'accord sur un point: l'alliance de l'Iran et de la Syrie n'est pas basée sur des dimensions idéologiques ou religieuses… *(Lire la suite* page suivante*)*

(Suite de la page précédente) **Les relations entre l'Iran et la Syrie**

L'Iran et la «guerre civile» en cours

Les dirigeants de la République islamique œuvrent pour garder Assad au pouvoir, mais ils veulent également tisser des liens avec tous les alaouites et aussi les autres minorités paramilitaires du pays pour sauvegarder leurs propres intérêts. Depuis l'intensification du conflit, l'Iran a augmenté ses aides militaires au régime syrien. Ce rôle est attribué à l'armée Qods, la branche extérieure des Pasdarans dirigée par le général Soleymani.

Le régime iranien a toujours eu des déclarations contradictoires à propos de la présence de l'Armée Qods. Le 16 septembre 2012, Mohamad Djafari, commandant en chef des Pasdarans, avait déclaré que «la présence des forces de Qods en Syrie n'est pas militair ». Il avait ajouté que l'Iran avait seulement fourni des conseillers militaires à l'armée d'Assad en ajoutant que «si la Syrie était l'objet d'attaque militaire, l'Iran la soutiendrait militairement». Pourtant, une photographie a circulé prouvant la participation de Esmaïl Gha'ani, le commandant en chef adjoint de Qods, dans une opération militaire en juin 2012.

Après la signature en juillet 2015 des accords concernant le programme nucléaire iranien, et la présence ouverte de la Russie dans les opérations militaires en Syrie, la République islamique a été en obligation de ne plus cacher la présence de ses forces armées.

L'Iran a confirmé la mort d'Hossein Hamedani, général au sein des Gardiens de la révolution islamique, en octobre 2015.

La mort en Syrie du général Hassan Hamedani, un des commandants de Qods, le 7 octobre 2015, puis la mort de dizaines de pasdarans et d'officiers des forces spéciales de l'armée régulière iranienne a obligé le régime à confirmer sa présence militaire en Syrie.

Le chef de l'armée régulière iranienne a voulu dégager sa responsabilité en déclarant que les officiers des forces spéciales étaient partis en Syrie sous l'égide d'une «autre force» que celle dont il avait la responsabilité, en sous-entendant ainsi que cette initiative avait été prise par les pasdarans, ce qui a ajouté à la cacophonie.

En Iran, le guide suprême Khamenei essaie de donner un sens religieux à l'engagement de militaires iraniens. Il présente les forces de Daesh) comme «les terroristes takfiri» c'est-à-dire des mécréants. Le régime iranien n'hésite plus à présenter l'Arabie saoudite, comme un des parrains de Daesh, aux côtés des gouvernements américain et israélien. Les dernières pertes de l'armée de Qods datent d'il y a peu (le 7 mai 2016) où 13 militaires iraniens ont perdu la vie dans la région de Khan Touman.

(Lire la suite page suivante)

(Suite de la page précédente) **Les relations entre l'Iran et la Syrie**

En Iran, en raison du contrôle exercé par le régime sur les médias, l'information sur la perte des Force militaire du régime ne circule pas librement. Il faut attendre pour que les réactions et les protestations sur la participation des Pasdarans ainsi que leurs pertes soient diffusées.

L'armé Qods utilise aussi des «mercenaires» afghans (des réfugiés afghans en Iran, en réalité) dans cette salle guerre. Selon le quotidien Le Monde (1/02/2016):«Longtemps, la présence d'Afghans chiites, venus combattre en Syrie aux côtés de l'armée gouvernementale, est restée inconnue. Mais les preuves sur la présence de ces mercenaires, le plus souvent recrutés en Iran, où nombre d'entre eux sont réfugiés, s'accumulent. Alors que Téhéran, principal soutien du régime de Bachar Al-Assad, continue de nier la présence de ses soldats sur le sol syrien – à l'exception de conseillers militaires –, de nombreux sites Internet iraniens publient des images de funérailles de miliciens afghans chiites, tombés en «martyrs» en Syrie ».

Selon les sites iraniens et afghans, le régime de Téhéran exerce des pressions sur les familles de réfugiés Hazaras (chiites d'origine afghans) pour obliger les jeunes à rejoindre les Pasdarans en Syrie, en prenant leurs familles en otage. On leur alloue un «salaire» de 500 dollars par mois pour ces «soldats» qualifiés de «volontaires.

Un institut proche du ministère iranien des Affaires étrangères conclut que l'aspect principal des relations entre la Syrie et l'Iran est «sécuritaire» à l'échelle régionale. Il les présente comme en conformité avec la doctrine de l'école de Copenhague en relation internationale. Il est utile d'ajouter que cette école de pensée est basée sur la «sécurité sociétal » et est une théorie proche des pensées de Huntington, l'auteur de l'ouvrage «Le choc des civilisations». Cet institut énumère plusieurs facteurs qui ont rendu «sécuritaire» la relation des deux pays aux yeux de l'Iran :

- la politique de la Syrie au ton anti-américain, ce qui créait des relations de proximité avec l'Iran;
- les frontières communes de la Syrie avec Israël et le territoire contrôlé par le Hezbollah au Liban;
- la convergence entre le nationalisme arabe et l'identité irano-islamique ;
- la stratégie de l'Iran en Syrie visant à sauvegarder la sécurité de la République islamique d'Iran face à l'Occident.

Conclusion

La situation de l'Irak et surtout de la Syrie a permis à la République islamique d'Iran de réaliser son souhait d'intervenir pour jouer un rôle sur la scène géopolitique régionale et mettre en évidence son hégémonie dans la rivalité avec l'Arabie Saoudite et la Turquie.

La survie du régime syrien vise à garantir à l'Iran la continuation de ses liens avec le Hezbollah. En fournissant des armes à celui-ci, le régime iranien veut pouvoir jouer un rôle déterminent dans cette région, en particulier vis-à-vis d'Israël. Les missiles iraniens fournis au Hezbollah sont en effet en capacité d'atteindre Tel Aviv.

C'est pourquoi les responsables de la République islamique répètent sans cesse que la sécurité de la Syrie est partie intégrante de la sécurité de l'Iran.

Désormais le champ d'action de la République Islamique s'est étendu à la Méditerranée et Israël. Tout cela est devenu un élément clé des relations nouvelles (ou amoindrir les effets) tissées avec les Etats-Unis et d'autres pays occidentaux non seulement pour répondre aux sanctions économiques, répondre de la sorte à un approfondissement de la crise socio-économique, mais aussi être, dans une région stratégique et «soumises à des chocs», un acteur devant être pris en compte par les «grandes puissances» qui, elles, peuvent y trouver quelques débouchés économiques (27 mai 2016) •

Un responsable iranien justifie l'exécution et la torture!

Londres, 19 Sep – Le Secrétaire Général du conseil des "droits de l'homme" en Iran a tenté de riposter aux commentaires des Nations Unies en ce qui concerne les "problèmes fondamentaux" dans la procédure judiciaire du régime, en défendant l'exécution des prisonniers y compris celle des jeunes.

Mohammad Javad Larijani a écrit, le 16 septembre, une lettre ouverte au Commissaire des Nations Unies, dans laquelle il a essayé de justifier les exécutions.

Il a écrit : « *Il faudrait souligner que l'engagement à abolir la peine de mort n'a pas été accepté par la communauté international comme un engagement ferme ou léger, et il n'y a aucun consensus à ce sujet*.» et il a continué: « *Par ailleurs, la convention international sur les droits politiques et civiles n'a pas totalement écarté la peine de mort. Au contraire, elle a même permis aux Etats membres de l'utiliser sous certaines conditions*. »

Maintenant, l'opposition des Nations Unies à la peine de mort pourrait être appliquée équitablement à travers tous les pays qui l'utilisent, et sur cela – et seulement cela – Larijani a raison. Cependant, l'Iran détient actuellement le record du taux d'exécution par tête au monde.

Il fait en outre valoir que la peine de mort n'est pas une "question des droits de l'homme", bien que le droit à la vie et l'interdiction de la torture soient inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Zeyd Ra'ad Al Hussein, le Haut-commissaire aux droits de l'homme, a pris la parole à la 33è session du Conseil des droits de l'homme à Genève, le 13 septembre.

Il a déclaré : « *Concernant la République islamique, mon bureau n'a été autorisé à avoir aucun accès depuis 2003… Notre proposition pour commencer des discussions techniques a été, à l'instar d'autres propositions de coopération, systématiquement ignorée. Cela est regrettable, principalement à cause des rapports réguliers que nous recevons sur les problèmes fondamentaux avec l'administration judiciaire de la justice pénale, sur l'exécution de plusieurs personnes dont des jeunes, sur la poursuite et la discrimination contre les minorités ethniques et religieuses, sur les restrictions sévères contre les défenseurs des droits de l'homme, les avocats, les journalistes et sur la discrimination contre les femmes tant en droit que dans la pratique.* »

Il a critiqué le nombre des exécutions en Iran sous la direction des mollahs tout en exprimant sa préoccupation au sujet de l'exécution régulière des jeunes.

Ra'ad Al Hussein a déclaré : "Plusieurs pays pourraient fermer les bureaux des Nations Unies (droits de l'homme) ou refuser de coopérer avec les inspecteurs internationaux, mais ils devraient savoir qu'ils ne peuvent jamais fermer vos yeux sur la vérité. Nous continuons de faire de notre mieux pour que nos rapports sur ces pays demeurent pertinents." •

AMNESTY INTERNATIONAL : ACTION URGENTE

Action complémentaire sur l'AU 171/15, MDE 13/5332/2016, Iran 13 décembre 2016

ACTION URGENTE

UN SYNDICALISTE ENSEIGNANT DOIT ETRE LIBERE

L'enseignant et syndicaliste iranien Esmail Abdi, secrétaire général du Syndicat des enseignants iraniens (ITTA), a été arrêté le 9 novembre et conduit à la prison **d'Evin,** à Téhéran, pour commencer à purger sa peine de six ans **d'emprisonnement.** Cet homme est un prisonnier **d'opinion,** pris pour cible uniquement en raison de ses activités syndicales pacifiques.

Six membres des services de renseignement et de sécurité ont arrêté le syndicaliste Esmail (Ismail) Abdi, professeur de mathématiques dans un lycée et secrétaire général du Syndicat des enseignants iraniens (ITTA), le 9 novembre 2016 à son domicile et l'ont emmené à la prison d'Evin pour qu'il commence à purger sa peine de six ans d'emprisonnement. Il semblerait que les fonctionnaires chargés de l'arrestation aient refusé de présenter des documents d'identification ou un mandat d'arrêt. Esmail Abdi a été condamné en février 2016 à six ans de prison par la 15e chambre du tribunal révolutionnaire de Téhéran, qui l'a déclaré coupable de charges inventées liées à la sécurité nationale, notamment de « propagande contre le régime » et de « rassemblement et collusion en vue de porter atteinte à la sécurité nationale ». Ces accusations découlent de ses activités syndicales, notamment du fait qu'il se soit associé avec l'Internationale de l'éducation, plus grande fédération mondiale de syndicats, et qu'il ait organisé des manifestations pacifiques menées par des enseignants et des membres de l'ITTA devant le Parlement iranien en mai 2015 pour protester contre la faiblesse des salaires et du budget de l'éducation, et contre l'emprisonnement d'enseignants syndicalistes. Sa condamnation a été confirmée en appel en octobre 2016.

Esmail Abdi a été arrêté par des pasdaran (gardiens de la révolution) le 27 juin 2015 après avoir tenté d'obtenir un visa pour assister au 7e Congrès mondial de l'Internationale de l'éducation, organisé à Ottawa, au Canada, en juillet 2015. Il a été détenu à l'isolement dans la section 2A de la prison d'Evin, qui est gérée par les gardiens de la révolution, pendant 40 jours avant d'être transféré dans les sections 7 et 8, où il a été incarcéré pendant 10 mois dans des conditions déplorables avec des prisonniers condamnés pour des faits de droit commun. Il a été libéré sous caution le 14 mai 2016, 14 jours après avoir entamé une grève de la faim afin de protester contre son emprisonnement et celui d'autres syndicalistes et enseignants pour des motifs fallacieux liés à la sécurité nationale, ainsi que contre la répression des réunions et grèves pacifiques des syndicalistes, l'interdiction des manifestations indépendantes prévues à l'occasion de la Journée internationale des travailleurs et de la Journée mondiale des enseignants, et la persistance de salaires inférieurs au seuil de pauvreté. Dans une lettre ouverte rédigée en prison en avril 2016, Esmail Abdi a écrit : « [A]u vu des éléments utilisés pour rendre ce verdict contre [moi], on dirait que toutes les initiatives visant à améliorer la vie et les moyens d'existence des enseignants et des travailleurs en Iran peuvent être considérées comme des actes portant atteinte à la sécurité nationale. »

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en persan, en arabe, en français, en espagnol ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à libérer Esmail Abdi immédiatement et sans condition, car c'est un prisonnier d'opinion, détenu uniquement en raison de ses activités syndicales pacifiques ;
- demandez-leur d'enquêter sur son maintien prolongé à l'isolement, qui constitue une violation de l'interdiction de la torture et des autres traitements cruels, inhumains et dégradants, et d'amener les responsables présumés à rendre des comptes dans le cadre d'un procès équitable ;
- engagez-les à respecter et protéger le droit qu'a toute personne de former des syndicats et d'y adhérer, garanti par le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), que l'Iran a ratifiés.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 24 JANVIER 2017 À :

Guide suprême de la République islamique d'Iran
Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei

Responsable du pouvoir judiciaire
Ayatollah Sadegh Larijani

Copies à :
Ministre de l'Éducation
Fakhreddin Ahmadi Danesh Ashtiani

Veuillez adresser vos appels à ces autorités par l'**intermédiaire** des représentants diplomatiques de **l'Iran** dans votre pays (voir liste ci-dessous). **S'il n'y** a pas **d'ambassade** iranienne dans votre pays, adressez votre courrier à la mission permanente de **l'Iran** aux Nations unies : Permanent Mission of the Islamic Republic of Iran to the United Nations, 622 Third Avenue, 34th Floor, New York, NY 10017, États-Unis. Insérez les adresses ci-dessous :
nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse.
Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 171/15. Pour plus d'informations : https://www.amnesty.org/fr/documents/mde13/3843/2016/fr/.

AMNESTY INTERNATIONAL

(Suite de la page précédente) **AMNESTY INTERNATIONAL : ACTION URGENTE**

ACTION URGENTE

UN SYNDICALISTE ENSEIGNANT DOIT ETRE LIBERE

COMPLÉMENT **D'INFORMATION**

Le procès d'Esmail Abdi n'était pas conforme aux normes internationales d'équité : celui-ci a notamment été privé d'accès à un avocat de son choix durant toute la phase d'enquête, et ensuite son avocat n'a pas été autorisé à obtenir et examiner le dossier avant le procès. Esmail Abdi a été arrêté le 27 juin 2015 après une visite au bureau du procureur à la prison d'Evin, où il s'était rendu pour obtenir des informations sur l'interdiction de voyager prononcée contre lui. Il s'était vu refuser le droit de se rendre en Arménie pour faire une demande de visa afin de pouvoir assister au 7e Congrès mondial de l'Internationale de l'éducation, organisé au Canada en juillet 2015. Le 22 juillet 2015, des milliers d'enseignants ont essayé de se réunir devant le Parlement iranien pour demander sa libération et protester contre le harcèlement et les pratiques abusives que subissent les enseignants syndicalistes. Cependant, les forces de sécurité postées autour du Parlement depuis le petit matin ont interrompu le rassemblement et arrêté de nombreux enseignants qui manifestaient. Selon une déclaration du ministre iranien de l'Éducation diffusée le 27 juillet 2015, les enseignants arrêtés ont par la suite été libérés.

Avant son arrestation, les services de renseignement avaient convoqué Esmail Abdi plusieurs fois pour l'interroger et avaient exercé des pressions sur lui pour qu'il démissionne de son poste de secrétaire général de l'ITTA. Pendant les interrogatoires, les agents présents l'avaient également mis en garde contre son association avec des syndicats basés à l'étranger, comme l'Internationale de l'éducation, et avaient déclaré que sa participation à des rassemblements internationaux représentait une « ligne rouge ». Le 3 mai 2015, les services de renseignement ont de nouveau convoqué Esmail Abdi et l'ont alors menacé d'exécuter une peine de 10 ans de prison avec sursis à laquelle il avait été condamné en 2011 en raison de ses activités syndicales pacifiques s'il ne publiait pas une déclaration officielle sur Facebook annonçant qu'il démissionnait de ses fonctions au sein de l'ITTA et qu'il ne participerait pas à une manifestation nationale prévue quatre jours plus tard. Amnesty International croit savoir qu'Esmail Abdi a publié la déclaration sous la pression, mais que l'ITTA n'a pas accepté sa démission. La manifestation a eu lieu comme prévu et a rassemblé des milliers d'enseignants devant le Parlement à Téhéran et devant les bureaux du ministère de l'Éducation dans d'autres villes.

L'article 22-1 du PIDCP dispose : « Toute personne a le droit de s'associer librement avec d'autres, y compris le droit de constituer des syndicats et d'y adhérer pour la protection de ses intérêts. » Et l'article 8 du PIDESC garantit tant « le droit qu'a toute personne de former avec d'autres des syndicats et de s'affilier au syndicat de son choix » que « le droit qu'ont les syndicats d'exercer librement leur activité, sans limitations autres que celles qui sont prévues par la loi et qui constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, dans l'intérêt de la sécurité nationale ou de l'ordre public, ou pour protéger les droits et les libertés d'autrui ».

Amnesty International est profondément préoccupée par la situation désastreuse des défenseurs des droits humains, notamment des syndicalistes, en Iran. Les autorités iraniennes ont intensifié la répression visant les défenseurs des droits humains, qui font l'objet d'une surveillance, de manœuvres d'intimidation, d'arrestations et de détentions arbitraires, et se voient infliger des peines d'emprisonnement de plus en plus lourdes. Aux termes de la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme, les États doivent instaurer les conditions sociales, économiques, politiques et autres, ainsi que les garanties juridiques, législatives et administratives nécessaires pour que toutes les personnes relevant de leur juridiction puissent jouir en pratique de leurs droits et libertés, y compris le droit de défendre les droits humains. Ils ont en outre l'obligation de ne pas entraver ni bafouer le droit de défendre les droits humains, et doivent protéger ce droit de toute entrave ou violation par des tiers, qu'il s'agisse ou non d'agents de l'État. Enfin, ils sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection de chacun contre toute violence, menace, action de représailles ou autre action arbitraire découlant de ses efforts légitimes de défense des droits humains.

Le rapporteur spécial des Nations unies sur la torture a défini la détention prolongée à l'isolement comme toute période d'isolement supérieure à 15 jours. Cette pratique s'apparente à la torture et aux autres traitements cruels, inhumains et dégradants.

Nom : Esmail (Ismail) Abdi
Homme
Action complémentaire sur l'AU 171/15, MDE 13/5332/2016, 13 décembre 2016

ENQUÊTE : PEINE DE MORT ET TORTURE EN IRAN

PEINE DE MORT : LA PROPAGANDE GROSSIÈRE DE L'IRAN

Publié le 17.11.2016.

Les autorités iraniennes mettent en scène les « aveux » de personnes exécutées pour déshumaniser les condamnés à mort aux yeux de la population. Le But ? Détourner l'attention des procès entachés de graves irrégularités qui ont débouché sur leur condamnation à mort.

Les autorités en **Iran** ont lancé une campagne médiatique à la suite de l'exécution collective, le 2 août 2016, de 25 Sunnites accusés d'appartenance à un groupe armé, en inondant les médias contrôlés par l'État de vidéos présentant leurs « aveux » forcés dans le but de justifier les exécutions.

DES VIDÉOS D' « AVEUX » AUX TITRES SENSATIONNELS

Les vidéos d'«aveux» mises en scène ont des titres à sensation, tels que «Aux mains du diable» (Dar dast-e Sheytan) et «Dans les profondeurs des ténèbres» (Dar omgh-e tariki), et des bandes sons mélodramatiques. Dans certaines vidéos, des scènes sont entrecoupées de légendes qui évoquent les bandes annonces de films, comme «à suivre» ou «bientôt disponible», afin d'accentuer leur effet théâtral.

En exhibant des condamnés à mort à la télévision nationale, les autorités cherchent visiblement à convaincre la population de leur " culpabilité ", mais ne peuvent pas masquer une vérité qui dérange, à savoir que les hommes exécutés ont été déclarés coupables d'infractions définies en termes vagues et généraux et condamnés à mort à l'issue de procès manifestement iniques.

Les autorités iraniennes ont le devoir de traduire en justice les personnes qui se livrent à des attaques armées et tuent des civils. Cependant, rien ne saurait justifier le fait d'extorquer des " aveux " sous la torture et les mauvais traitements, et de les diffuser dans des vidéos sinistres. Il s'agit d'une grave violation des droits des détenus qui les prive, eux et leurs familles, de toute dignité humaine.

Illustration tirée de la vidéo de sensibilisation "voir pour comprendre" disponible sur Youtube © Amnesty International / Atelier Chenapan

DES MONTAGES GROSSIERS ET INCOHÉRENTS

Dans les vidéos, on peut noter des incohérences qui indiquent que les « aveux » ont sans doute été écrits à l'avance. Dans certains cas, les accusés sont liés à des crimes qui se sont déroulés plusieurs mois après leur arrestation ; dans d'autres, la nature de leur participation aux crimes qui leur sont attribués varie fortement d'une vidéo à l'autre… *(Lire la suite page suivante)*

(Suite de la page précédente) **ENQUÊTE : PEINE DE MORT ET TORTURE EN IRAN**

Ces vidéos illustrent à quel point les agents du Renseignement iranien et les forces de sécurité bafouent le droit à la présomption d'innocence des accusés, ainsi que le droit de ne pas être contraint de témoigner contre soi-même.

Les vidéos ont été réalisées et diffusées par plusieurs médias affiliés à l'État, dont la Radio-Télévision de la République Islamique d'Iran (IRIB), Press TV et l'organisation Habilian Association. Tous les organismes contrôlés par l'État qui ont participé à la production de ces vidéos partagent la responsabilité des violations des droits humains commises contre les personnes concernées et leurs familles.

DES « AVEUX » FORCÉS

Dans des messages enregistrés à l'intérieur de la prison et postés en ligne via un téléphone portable clandestin, la plupart des détenus ont déclaré qu'ils avaient été contraints de passer aux « aveux » devant la caméra, après avoir enduré des mois de torture dans les centres de détention du ministère du Renseignement, où ils étaient détenus à l'isolement pendant de longues périodes. Ils ont raconté avoir été frappés à coups de pied, de poing et de matraques électriques, fouettés, privés de sommeil et privés d'accès à la nourriture et aux médicaments.

> ***J'avais l'impression de n'avoir aucun autre choix… Je ne pouvais plus endurer les violences et la torture… Ils [les agents du Renseignement] m'ont mis devant une caméra et m'ont dit que mon affaire serait terminée et qu'ils me relâcheraient si je disais ce qu'ils m'avaient demandé***
> Mokhtar Rahimi, condamné à mort

Mokhtar Rahimi, ajoute que ses déclarations ont par la suite été utilisées pour le déclarer coupable. Il compte parmi les hommes qui ont été mis à mort par la suite.

Outre la diffusion des vidéos de propagande, les autorités iraniennes ont publié une série de déclarations incendiaires présentant les prisonniers exécutés comme d'abominables criminels méritant leur châtiment. Comme dans les « aveux » filmés, ces déclarations offrent une description déformée des événements et portent atteinte à la dignité et à la réputation des hommes concernés. Elles attribuent collectivement aux accusés un large éventail d'activités criminelles, sans clarifier le rôle que chacun d'entre eux a joué dans ces agissements.

UNE CHASSE AUX OPPOSANTS

Parmi les hommes présentant leurs « aveux » dans les vidéos figurent Kaveh Sharifi, Kaveh Veysee, Shahram Ahmadi et Edris Nemati, qui comptaient parmi les 25 Sunnites exécutés le 2 août 2016. Loghman Amini, Bashir Shahnazari, Saman Mohammadi et Shouresh Alimoradi, quatre Sunnites détenus depuis leur arrestation dans un centre du ministère du Renseignement à Sanandaj, dans la province du Kurdistan, ont également été filmés.

Les 25 hommes exécutés le 2 août 2016 faisaient partie d'un groupe de Sunnites arrêtés pour la plupart entre 2009 et 2011, période où la province du Kurdistan a été le théâtre d'affrontements armés et d'assassinats. Si les autorités ont reconnu avoir procédé à 20 exécutions ce jour-là, Amnesty International a reçu des informations fiables faisant état de cinq exécutions supplémentaires, portant le total à 25.

De nombreux hommes arrêtés à cette période, dont Barzan Nasrollahzadeh, appréhendé alors qu'il avait moins de 18 ans, se trouvent toujours dans le quartier des condamnés à mort•

Source :https://www.amnesty.fr/peine-de-mort-et-torture/actualites/peine-de-mort-la-propagande-grossiere-de-liran

Liste des prisonnières politiques Iraniennes enfermées dans la prison d'Evin

En Iran dans le seul domaine que les femmes sont égaux aux hommes 'est la répression. Selon les informations officielles du régime, dans le quartier des femmes de la prison d'Evin on trouve de nombreuse prisonnières politiques qui sont des mères de familles subissant des mesures de rétorsions sévères. Il convient de rappeler que les autorités pénitentiaires d'Evin limitent systématiquement les droits fondamentaux de ces détenues, en matière de visites familiales, ainsi que leurs droits à pouvoir recevoir ou donner des appels téléphoniques à leurs familles ou à leurs avocats en cas de besoin.

Le site **HRANA** vient de publier un nouveau rapport donnant les noms de 25 prisonnières politiques Iraniennes enfermée dans cette tristement célèbre prison de Téhéran, ainsi qu'un aperçu général de leurs conditions de détention qui sont déplorables qui plus est quand on connait la vétusté et l'insalubrité générale de ce centre de détention. Ce que vous allez lire est un rapport général et un aperçu de la situation de ces détenues de la prison d'Evin, ainsi que qu'un compte rendu sur les charges judiciaires et les durées des peines d'emprisonnement que ces prisonnières politiques ont à subir. Selon des témoignages que des sources locales, le Quartier des femmes de la prison d'Evin, ne dispose seulement que de trois salles de repos collectives et d'une seule cuisine d'environ 25 mètres carrés qui n'a que 2 cuisinières à gaz, dont chacune ne dispose que de quatre brûleurs.

Le Quartier des femmes de la prison d'Evin dont le nombre des détenues est en constante augmentation, est régulièrement confronté à des pénuries de lits, obligeant de nombreuses prisonnières à dormir à même le sol. En particulier durant la période estivale (Entre les mois de Juin et Septembre) qui est une période dévolue aux placements en détention et d'arrivées de nouvelles prisonnières. Ces prisonnières sont également confrontées durant la période hivernale à d'autres problèmes spécifiques, telles que des pénuries de gaz dans la cuisine collective ou des baisses de chauffage – « Pour raisons d'économies » selon la direction administrative d'Evin- *Ndr*.

Dans le quartier des femmes de la prison d'Evin, les détenues et en particulier celles qui sont des mères de familles ne sont pas autorisées à avoir de contacts téléphoniques réguliers avec le monde extérieur. Si ces détenues veulent pouvoir en bénéficier, elles doivent obligatoirement faire des demandes écrites aux départements concernés. Une procédure qui peut entrainer deux mois d'attente avant que les prisonnières qui ont fait ces demandes d'accès aux cabines téléphoniques ne reçoivent des réponses (Positives ou négatives) de la part de l'administration pénitentiaire d'Evin. Le Quartier des femmes de la prison d'Evin manque cruellement d'équipements culturels et de loisirs, et ne dispose que d'une bibliothèque dont le stock de livres est uniquement renouvelé par des dons personnels et des colis envoyés par les familles des prisonnières. Les seules distractions de ces prisonnières sont des Télévisions qui ont été placées dans les trois salles de repos communes. L'infirmerie ne comportant pas de Télévisions pour des raisons seulement connues du Gouverneur et de ses sbires – Nom générique donné aux directeurs de prison en Iran-*Ndr.*

Les visites dans le Quartier des femmes ont lieu tous les Dimanche *…(Lire la suite page suivante)*

(Suite de la page précédente) **Liste des prisonnières politiques Iraniennes enfermées ...**

et durent entre 15 et 20 minutes selon le bon vouloir des *Matonnes*, elles se font dans des cabines téléphonique ou les prisonnières sont obligées de voir leurs proches qu'à travers des vitres épaisses. Des visites de visu sont également possible entre les prisonnières et leurs proches elles ont lieu dans une grande salle du nom de *«Salle publique»,* mais uniquement qu'avec l'approbation écrite formelle d'un *«Juge»* ou d'un *«Procureur»*, si toutefois cette autorisation est accordée les prisonnières n'ont droit de voir leurs familles dans la *«Salle publique»,* qu'une fois par mois, en fonction des places disponibles.

Il convient de noter que les forces de sécurité et les Matonnes surveillent de très près les visiteurs des prisonnières et n'hésitent jamais au moindre prétexte, a abusivement couper et interdire les droits de visites des prisonnières, en particulier à celles qui sont des prisonnières politiques ou de conscience. Il est d'ailleurs de notoriété publique que les Matonnes et les autorités pénitentiaires d'Evin, utilisent systématiquement ces refus de droits de visites comme des moyens de pressions et de chantages, pour contraindre au silence les prisonnières qu'elles considèrent comme trop remuantes. Pour le reste les prisonnières ont droit à des périodes de promenades, dans une cour spéciale de la prison entre 9 heures du matin et 17 heures, mais elles sont généralement réduites durant la période hivernale.

Les prisonnières du Quartier des femmes, sont aussi confrontées à de graves problèmes alimentaires, elles préfèrent consommer régulièrement des *« Rations sèches »,* généralement des produits achetés dans la *« Cantine »* réservée aux détenues. En raison de la faible qualité de la nourriture distribuée dans la prison qui est bien en dessous des normes d'hygiène acceptables, elles font face également à des manques de nourritures et de produits d'hygiène récurrent dans la « Cantine » réservée aux détenues. En raison de la faible qualité de la nourriture distribuée dans la prison qui est bien en dessous des normes d'hygiène acceptables, elles font face également à des manques de nourritures et de produits d'hygiène récurrent dans la « Cantine » de la prison qui abuse de ces pénuries pour vendre ses produits aux prisonnières à des prix largement prohibitifs.

Au cours de ces derniers mois ces prisonnières d'Evin, ont vu diminuer drastiquement leurs rations de viandes rouges et de fruits frais. Quant aux *« Viandes blanches »*distribuées dans la prison, celle-ci étaient généralement périmée ou hors date limite de consommations la consommation de celles-ci s'est soldé par plusieurs cas d'intoxications alimentaires, ces pénuries ont également entrainé de graves carences en vitamines et des problèmes d'anémies sérieuses pour de nombreuses détenues.

Le rapport publié par **HRANA** qui suit ci-dessous est la dernière liste des prisonnières politiques, actuellement enfermées arbitrairement dans le Quartier des femmes de la prison d'Evin :

-1. Sedigheh Moradi – Charges judiciaires et accusations *« Atteinte a la sécurité intérieure en travaillant avec un groupe d'opposition illégal » ;*

Peine et sentence: 10 ans de prison. Conditions médicales: souffre de multiples maladies.

Description de sa situation : **Sedigheh** a été emprisonnée pour la première fois en les années 1980. Elle a fait une demande de libération conditionnelle qui a été envoyée devant la Cour suprême de la*« République Islamique »*, mais celle-ci est restée jusqu'ici sans réponses.

2. Fatemeh Muthana Charges judiciaires et accusations : *« Guerre faite à l'Etat et collaboration avec un groupe d'opposition illégal* » ;

Premier verdict: 15 ans de prison. Conditions médicales: **Fatemeh** souffre d'une grave forme de maladie mentale et de plusieurs maladies neurologiques

Description de sa situation : **Fatemeh** avait déjà purgé une peine de trois ans *(Lire la suite page suivante)*

(Suite de la page précédente) **Liste des prisonnières politiques Iraniennes enfermées ...**

de prison à l'âge de 13 dans les années 80 avant d'être condamné à cette seconde peine. Son mari a été arrêté pour ses activités politiques, lors d'une visite qu'il avait faite en prison à **Fatemeh**, il a récemment été transféré dans la sinistre prison de Gohardasht Rajaee Shahr située dans la ville de Karaj.

-3. Zahra Zehtabchy – Charges judiciaires et accusations: *« Guerre faite à l'Etat en collaborant avec un groupe d'opposition Illégal » ;*

Peine et sentence: 10 ans de prison. Conditions médicales: **Zahra** paye lourdement les longues périodes qu'elle a passées en cellule d'isolement qui lui ont causé des problèmes physiques graves.

Description de sa situation. **Zahra** avait été arrêtée lors des vagues d'arrestations massives qui avaient précédés les manifestations et les protestations de 2009, contre la réélection frauduleuse d'Ahmadinejad.

-4. Reyhaneh Haj Ebrahim Dabbagh – Charges et accusations *« Guerre faite à l'Etat et atteinte à la sécurité nationale en collaborant avec un groupe d'opposition Illégal » ;*

Peine et sentence: 15 ans de prison. Conditions médicales: Souffre de colite et d'une grave maladie des intestins, ainsi que de douleurs aux pieds l'empêchant de se déplacer normalement.

Description de sa situation : **Reyhaneh** a été arrêtée avec son mari, sa mère et son beau-père **Ahmad Daneshvar** en Décembre 2009 lors des émeutes de l'Achoura. Elle a demandé à plusieurs reprises qu'on ne lui impose pas de port de menottes quand elle est envoyée à l'hôpital, parce sa maladie et ses problèmes au dos et à la nuque l'empêche de porter des charges lourdes (Demandes qui lui ont toujours été refusées). Son mari et son beau père M. **Daneshvar** qui s souffrent également de plusieurs graves maladie, ont été tous condamnés à mort en raison de leurs activités politiques. Ils sont actuellement enfermés dans la Section 350 de la prison d'Evin.

-5. Maryam Akbari Monfared – Charges judiciaires et accusations : *« Guerre faite à l'Etat et atteinte à la sécurité nationale en collaborant avec un groupe d'opposition Illégal »*.

Peine et sentence en première instance : 15 ans de prison

Description de sa situation: son frère **Hamidreza Akbari Monfared** est aussi en prison pour des accusations similaires, il se trouve actuellement dans la sinistre prison de Gohardasht Rajaee Shahr.

-6. Behnaz Zakeri Ansari – Charges et accusations: *« Guerre faite à l'Etat et atteinte à la sécurité nationale en collaborant avec un groupe d'opposition Illégal »*. Peine et sentence: 10 ans de prison. Conditions médicales: **Behnaz** souffre de graves problèmes nerveux et neurologiques.

-7. Bahareh Hedayat Charges et accusations : *« Propagande contre l'État, organisation de réunions illégales* […] *Montage d'une collusion en vue d'agir contre la sécurité nationale, insultes faites au Guide suprême et au Président de la république »*.

Sentence précédente 7 ans et 6 mois de prison, assortie d'une peine récente supplémentaire de 2 ans.

Description de sa situation : militante étudiante, ainsi que de la direction du mouvement libre des étudiants Iraniens, **Bahareh Hedayat** avait déjà été condamné à une peine 7 ans et 6 mois de prison. Alors qu'elle terminait de purger cette peine, elle vient de faire l'objet d'une nouvelle peine supplémentaire de 2 ans de prison, suite à la mise en application d'une peine de prison avec sursis relative à une autre affaire, pour laquelle elle avait été précédemment condamnée. ... (Lire la suite page suivante)

(Suite de la page précédente) **Liste des prisonnières politiques Iraniennes enfermées ...**

-8. Narges Mohammadi– Charges judiciaires et accusations: *« Propagande contre le régime, agissements contre la sécurité nationale par l'appartenance à des groupes illégaux.*

Montage d'une collusion et organisation de collectes illégales en vue de former un groupe d'opposition illégal ».

Peine et sentence: 7 ans d'e prison. Conditions médicales: **Narges** souffre d'embolie pulmonaire et de plusieurs maladies musculaires invalidantes.

Description de sa situation: Activiste défenseure des droites civiles et militantes féministes défenseures des droits des femmes, elle a été arrêtée pour des activités de défense des droits de l'homme, pour sa participation à des manifestations contre une vague d'agressions sexistes par jets de bouteilles d'acide ayant eu lieu l'été 2015. Et pour avoir prononcé un discours d'hommage prononcé sur la tombe de **Sattar Beheshti,** un jeune Blogueur dissident tragiquement assassiné en détention.

-9. Fariba Kamal Abadi -Charges et accusations: *« Mise en place d'une organisation Illégale et aide au développement d'une communauté de foi Bahaïe »*- Peine et sentence: 10 ans de prison.

Description de sa situation: **Fariba** est l'une des 7 membres du Conseil de la direction de la Communauté de foi Bahaïe connue sous le nom de **Yaran-e Iran**.

-10. Nasim Bagheri –Charges judiciaires et accusations: « *Propagande contre le système et agissements contre la sécurité nationale par appartenance à un Institut religieux illégal »* (Université virtuelle des Bahaïs) .

Peine et sentence: 4 ans de prison.

Description de sa situation: Professeur sur le site l'Université Virtuelle de la foi Bahaïe en Iran.

-11. Reyhaneh Tabatabai – Charges judiciaires et accusation: *« Propagande contre l'État ».*

Peine et sentence: 6 mois de prison assortie d'une peine supplémentaire de 6 mois avec sursis.

Description de sa situation: Journaliste et activiste politique qui a été arrêtée en raison de sa participation à des protestations ayant suivie les dixièmes élections présidentielles en Iran.

-12. Faran Hesami – Charges et accusations: *« Propagande contre le système et agissements contre la sécurité nationale par appartenance à un Institut illégal de foi Bahaïe ».*

Peine et sentence: 4 ans de prison. Emprisonnée depuis il y a près de 4 ans**.**

Description de sa situation: Citoyenne **Bahaïe** et enseignantes de l'école de la **Bahaï Institute of Higher Eucation**, son mari a été récemment libéré de prison.

-13. Mahvash Shahriari Sabet– Charges et accusation: *« Mise en place d'une organisation d'aide au développement illégal de la communauté de foi bahaïe ».*

Peine et sentence: 10 ans de prison .Conditions édicales: **Mahvash** souffre d'une maladie des articulations et d'une forme grave d'ostéoporose … *(Lire la suite page suivante)*

(Suite de la page précédente) **Liste des prisonnières politiques Iraniennes enfermées ...**

Description: **Mahvash** est l'une des 7 membres du Conseil de la direction de la Communauté de foi **Bahaïe** connue sous le nom de **Yaran-e Iran**.

-14. Nasim Naghsh Zargaran. Charges judiciaires et accusations :*« Collecte de fonds illégaux, atteinte à la sécurité nationale par l'établissement d'une chapelle chrétienne dans son domicile ».*

Peine et sentence: 4 ans de prison, elle a déjà purgé deux années. Conditions médicales: **Nasim** souffre de graves insuffisances cardiaques qui nécessiteraient une intervention chirurgicale.

Description de sa situation: **Nasim** a été arrêtée dans le cadre de l'affaire du pasteur**Saeed Abedini.**

-15. Elham Farahani – Charges judiciaires et accusations : « *Actions et agissements contre la sécurité nationale par appartenance et administration d'une école enseignant la foi Bahaïe »*.

Peine et sentence: 4 ans de prison.

Description de sa situation: son mari, **Adel Naimi** et son fils **Shamim Naimi** ont été condamnés et emprisonnés pour des accusations similaires.

16. Azita Rafizadeh- Charges judiciaires et accusation: *« Propagande contre le système et agissements contre la sécurité nationale par appartenance à un Institut illégal lié à la foi Bahaïe ».*

Peine et sentence: 5 ans de prison.

Description de sa situation: Citoyenne Bahaïe et enseignante de l'école de la **Bahaï Institute**, son mari, M. **Peyman Kooshk Baghi** a été condamné à cinq ans de prison pour des accusations similaires.

-17. Tahereh Jafari -Charges judiciaires et accusation: *« Propagande contre l'État ».*

Peine et sentence en première instance: 1 an de prison.

Conditions médicales: **Tahereh** souffre de graves problèmes cardiaques et d'une hernie discale, dès son arrivée en prison des médecins mandatés par un procureur ont accepté ses demandes de soins médicaux et déclaré que son état de santé était incompatible avec une mise en détention, cette prisonnière politique a besoin de soin médicaux constants tous les trois mois. Elle doit être renvoyée prochainement à l'hôpital pour y subir des examens et des traitements médicaux.

-18. Atena Farghadani– Charges et accusations : *« Montage d'une collusion en vue de faire de la propagande contre le régime, Insulte publiques faites aux autorités, au Guide suprême et aux membres du parlement »* elle a également récemment été accusée*« d'Adultère et fornication »* simplement pour avoir serré la main de son avocat lors d'une visite qu'il avait rendue à **Atena** .

Peine et sentence: 12 ans et 9 mois de prison.

Description de sa situation : Activiste féministe, défenseure des droits des femmes et des droits humains, peintre, dessinatrice et caricaturiste satirique.

-19. Fahimeh Orfi –Charges judiciaires et accusations: *« Collusion en vue d'organiser des collectes pour une croyance religieuse illégale et blasphème ».* *… (Lire la suite page suivante)*

(Suite de la page précédente) **Liste des prisonnières politiques Iraniennes enfermées ...**

Peine et sentence: 5 ans de prison.

Description de sa situation: Enseignante et croyante de la religion illégale de **l'Erfan-e-Halgheh**, a été détenue dans la prison de Qarchak, avant d'être transférée vers la prison d'Evin.

-20. Ziba Verser Habi- Charges judiciaires et accusations: *« Collusion en vue d'organiser des collectes pour une croyance religieuse illégale et blasphème ».*

Peine et sentence: 5 ans de prison. Peine: 3 ans de prison.

Description de sa situation: Enseignante et croyante de la religion illégale de **l'Erfan-e-Halgheh**, a été détenue dans la prison de Qarchak, avant d'être transférée vers la prison d'Evin.

-21. Elham Barmaki– Charges judiciaires et accusations: *« Espionnage ».*Peine et sentence: 7 ans.

Description: **Elham** est une citoyenne binationale Iranienne et Chypriote.

-22. Roya Saberi Nezhad Nobakht – Charges et accusations: *« Blasphème et insultes publique faite au Chef de l'autorité judiciaire Iranienne ».*

Peine et sentence : 5 ans de prison. Conditions médicales: **Roya** souffre de crises d'épilepsies.

Description de sa situation: Cette cyber militante et citoyenne Irano-Britannique, a déjà passé plus d'un an et demi d'emprisonnement dans la prison de Qarchak. En Avril 2015 elle a été transférée dans le Quartier des femmes de la prison d'Evin.

-23. Nazok Afshar – Charges judiciaires et accusations: Inconnues et floues.

Peine et sentence indécises pour le moment, son affaire doit être prochainement jugée par la Cour de la Direction générale numéro 15 du *« Tribunal révolutionnaire »* de Téhéran.

Description de sa situation : Cette citoyenne d'origine Irano-Française, avait déjà été arrêtée l'été 2009, en raison de son travail dans le secteur culturel de l'Ambassade Française à Téhéran, libérée peu de temps après elle avait pu regagner la France. Elle a de nouveau été arrêtée lors de son retour en Iran le 12 Mars 2016 dernier.

24. Shokoofeh Azar Masooleh- Charges et accusations : *« Propagande contre le régime, assemblage d'une collusion avec l'intention de perturber la sécurité nationale ».*

Peine et sentence: 2 ans de prison.

Description de sa situation : **Shokoofeh** a été récemment libérée sous caution, mais peut être renvoyée à tout moment dans la prison selon les décisions d'une cour d'appel.

-25. Atena Daemi –Charges et accusation*: « Conspirations contre le régime, insultes faites au Guide suprême et propagande contre L'État ».* Peine et sentence: 7 ans d'emprisonnement.

Description de sa situation : **Atena Daemi** a été libérée moyennant une caution de 600 millions de Tomans, mais peut être renvoyée à tout moment dans la prison d'Evin, selon les décisions d'une cour d'appel qui doit réexaminer son dossier judiciaire•

Massacre Oublié en Iran

Quelques jours après que le fondateur de la République Islamique d'Iran, Ayatollah Khomeini, accepte la résolution 598 en juillet 1988 et la fin de la guerre avec Irak, lance un fetwa, décret religieux, pour anéantir tous les prisonniers politiques en Iran.

On a d'abord cru que la fatwa avait initialement ciblé les prisonniers du MOK, Mojahedine du peuple d'Iran, qui est un groupe musulmane qui avait tourné le dos aux mollahs en se réfugiant en Irak de " profane" Saddam, mais en effet le fatwa avait été tellement rectifié qu'il avait envisagé tous les prisonniers politiques.

D'après M. Abrahamian, un chercheur de ce génocide, les exécutions des prisonniers ont été secrètement organisées avant l'attaque militaire du MOK qui franchit en juillet 1988 depuis l'Irak la frontière iranienne juste après le cessez-le-feu pour tenter de renverser le régime. L'opération appelée « Forough Javidan » échoua après quelques jours de combats sanglants et coïncida à une répression sanglante en Iran, exécutant des prisonniers politiques. La décision des exécutions des prisonniers n'était pas due à cette opération do MKO, mais à un génocide de nature Islamiste qui visait tous les opposants du régime et de cette attaque.

Pendant les mois août et septembre, sous le gouvernement de Mir Hossein Moussavi (le candidat présidentiel du juin 2009), les sbires du régime ont exécuté toutes les heures de 7h30 à 17h00 sans relâche aux prisons d'Evin et Gohardasht à Téhéran. Les jeunes, y compris des mineurs ou des femmes enceintes, étaient massacrés à ce rythme tous les jours ; en total plusieurs centaines d'exécutions par jour. …>>>

<<<… Il fallait tuer tous les prisonniers avant l'entrée scolaire en Iran. Mais étant en retard, vers la fin du délai, ils en ont tué deux cents en 20 minutes en servant des rafraîchissements empoisonnés aux prisonniers suffoquant de chaleur dans leurs cellules. Deux médecins ont supervisé les exécutions en travaillant avec le fameux bourreau du régime, Mr. Lajavardi, le directeur de la prison d'Evin.

La majorité des victimes ont été pendues dans les prisons à Téhéran, et certains ont été fusillés aux provinces. Le procès ne durait que quelques minutes, on leur a demandé s'ils étaient d'accord à abandonner leurs idéaux politiques tout en collaborant avec le régime. La formule était simple : Es-tu fidèle à la République Islamique? Fais-tu tes trios fois prières ? Veux-tu collaborer avec nous? Ceux qui refusaient la soumission étaient immédiatement conduits sous le peloton d'exécution.

La plupart des victimes étaient des simples sympathisants de groupes d'oppositions. Ils n'avaient rien à faire ou à comprendre avec la position belliqueuse de leurs groupes vis à vis du régime. Ils étaient condamnés pour avoir distribué un journal, ou bien lu un livre, ou une brochure d'opposition. La plupart étaient teenagers au moment de leur captivité et auront du être relâché après avoir terminé leur terme d'emprisonnement. Ils étaient pourtant exécutés sans aucune preuve valable.

Le nombre exact d'exécutions et les conditions d'exécutions n'ont pas été rapportés par la République Islamique ou ses fractions islamiques. On estime le nombre des exécutions de 4485, publiés dans le média de l'opposition, à 30,000 ou même plus.

À Téhéran, les corps étaient secrètement, mais hâtivement enterrés dans les tombes collectives dans un endroit en dehors de Téhéran qui s'appel Khavaran. C'étaient les chiens affamés qu'en déterrant les cadavres ont premièrement découvert ces corps. Dès lors, certains noms des victimes des exécutions, les noms des juges et responsables des exécuteurs, des bourreaux et des … *(Lire la suite page suivante)*

(Suite de la page précédente) **Massacre Oublié en Iran**

complices du massacre ont été dénoncés par les rescapés du massacre ou par certains déserteurs du régime à l'étranger. Il est maintenant reconnu par l'organisation de l'Amnesty International qui a consacré 1er Septembre comme" la journée internationale du souvenir des prisonniers politiques" en souvenir du massacre.

Bien que le principal coupable du massacre s'appelle Ayatollah Khomeini, mais beaucoup d'autres dirigeants actuels du régime y ont participé. Ces coupables ont été promus jusqu'aux ministres de cabinets dans les gouvernements de président Rafsandjani, Khatami et surtout dans le gouvernement d'Ahmadinejad.

Les collègues d'Ahmadinejad sont quelques généraux de la Gardiens de la Révolution Islamique, qui ont été impliqués dans le massacre, mais pire, ce sont l'ex-Ministre intérieur, Hojjatoleslam Mostafa Pour Mohammadi (l'un des trois membres du Comité de la Peine Capitale de la ville Téhéran) -- un comité qui coordonnait les exécution sommaires des détenus de la prison d' Evin à Téhéran — . L'autre complice est et l'ex-Ministre d'Information Hojjatoleslam Gholamhossein Mohseni Ezhei qui sont les deux bourreaux du massacre. D'après un document de l'organisation des Droits de l'Homme publié en 15, décembre 2005, "M. Pourmohammadi et M. Azhei ont été impliqués dans le massacre."

Le monde "civilisé" n'a pas encore condamné ce massacre de 1988. Aucun mandat d'arrêt n a jamais été prononcé par les autorités judiciaires des pays occidentaux contre les coupables de ces crimes contre l'humanité. Ces coupables toujous continuent leurs carriers dans le gouvernement ou les fractions islamiques du régime•

Ségolène Royal se convertie au islam modéré pour « plaire » aux Mollahs d'Iran !

En visite officielle en Iran, Ségolène Royal a porté le voile. Si la ministre de l'Environnement n'a fait que se conformer à la loi des Mollahs lors de ce déplacement fin août autour de la ratification de l'accord de Paris pour le climat, ce geste a été vivement critiqué par les défenseurs des droits des femmes.

Lorsque des représentants officiels de l'Iran se rendent en France, ils demandent de respecter leurs valeurs islamiques. Ils évitent tranquillement de se rendre à la réception du Président François Hollande au prétexte que de l'alcool y est servi. Si c'est le cas, pourquoi Ségolène Royal ne leur demande-t-elle pas de respecter eux-aussi les valeurs la République *laïque* Français, comme celle de choisir librement comment s'habiller?

Contrairement à Ségolène Royal, certaines femmes politiques ont osé braver les interdits imposés aux femmes, comme Hillary Clinton ou encore Angela Merkel. Lors des funérailles du roi Abdallah l'année dernière en Arabie Saoudite, Michelle Obama s'était présentée tête nue. La Reine Elisabeth II avait même conduit le roi en voiture, pratique formellement interdite aux Saoudiennes. Au printemps dernier, c'étaient les hôtesses de l'air d'Air France qui s'étaient battues pour avoir le droit de ne pas porter le voile sur la ligne Paris-Téhéran•

En Iran, on pend, on torture, on emprisonne, ... mais y a du fric !

Communiqué de la Confédération Nationale du Travail-France en solidarité avec Esmail Abdi

Exigeons la libération d'Esmail Abdi, Secrétaire General de l'Association des Instituteurs de Téhéran (ITT), condamné à 6 ans de prison, et de tous les syndicalistes emprisonnés-ées en Iran.

La décision prise le 7 octobre 2016 par la Cour d'Appel de Téhéran de confirmer la condamnation à 6 ans de prison d'Esmail Abdi s'inscrit dans une double continuité. En premier lieu l'acharnement contre un syndicaliste conséquent et déterminé qui, détenu à Evin, a mèné une grève de la faim en avril et mai 2016, avec DJ afar Azimzadeh, autre figure du mouvement syndical iranien réprimée, pour dénoncer les conditions de vie et de travail faites aux travailleurs-ses d'Iran.

Par ailleurs cette sentence exprime la volonté de museler celles et ceux qui s'opposent à la politique de l'Etat iranien qui met les travailleurs-ses en situation de pauvreté extrême, de précarité.

Dans l'éducation l'enseignement public et gratuit est progressivement liquidé au profit d'écoles privées. Cet Etat, particulièrement agressif à l'encontre du mouvement social entend interdire toute expression syndicale autonome et toute forme de protestation ouvrière.

Cette offensive se traduit par l'arrestation massive et la condamnation de centaines d'opposants, accuses « d'atteinte à la sécurité nationale ». Et aux incarcérations s'ajoutent une répression sanglante : en 2015 Shahrokh Zamani, fondateur du syndicat des peintres, est retrouvé mort dans sa cellule. Des travailleurs coupables d'avoir protesté contre la suppression de leur emploi sont condamnes à recevoir des coups de fouet.

La répression s'avère cependant insuffisante pour éradiquer les luttes sociales et la résistance populaire comme l'attestent les combats des enseignants, des infirmières, des ouvriers de la pétrochimie, du bâtiment, luttes avec grèves …>>>

SSTI condamne la confirmation de 10 ans de prison pour Narges Mohammadi

Dix ans de prison pour s'être opposée à la peine de mort. Narges Mohammadi, journaliste et militante pour les droits de l'Homme a été condamnée à 10 ans de prison pour avoir "formé et dirigé un groupe illégal" qui appelle à l'abolition de la peine capitale.

Emprisonnée depuis mai 2015, Narges Mohammadi avait été condamnée une première fois en avril 2016 dans un procès entaché d'irrégularités, sous l'influence du ministère des Renseignements. Selon une loi adoptée à l'été 2015, un accusé condamné pour plusieurs délits ou crimes ne purge que la peine principale. La journaliste a ainsi été condamnée officiellement à 10 ans.

Narges est très populaire en Iran et avait reçu en mai dernier une médaille de la ville de Paris pour son travail en faveur de la de défense des droits de l'Homme. "Nous avons une pensée particulière pour Narges, cette femme-courage dont la condamnation inique vient d'être confirmée en appel•

<<<…occupations, blocages de routes.

La CNT-F affirme sa totale solidarité militante avec les luttes des travailleurs-ses d'Iran. Elle demande :

- La libération immédiate d'Esmail Abdil.
- La libération de tous/toutes les syndicalistes et militants-es politiques incarcérés/ées.
- La reconnaissance de la liberté syndicale et d'association en Iran.

Secrétariat International de la CNT-F•

La lettre des syndicats français à Ali Khamenei, Guide suprême de la République islamique d'Iran

Adressée à

Guide suprême de la République islamique d'Iran
Ayatollah Sayed Ali Khamenei
Le Bureau du Guide
Téhéran
Iran

Paris, le 29 Septembre 2016

Monsieur le Guide suprême,

Les organisations syndicales françaises CFDT, CGT, FSU, Solidaires et UNSA, s'adressent à vous afin d'attirer votre attention sur la situation alarmante des syndicalistes en Iran.

Très récemment plusieurs syndicalistes et activistes du mouvement ouvrier ont été condamnés à de longues années de prison ferme. Il s'agit notamment de Ebrahim MADADI, Davoud RAZAVI, Reza SHAHABI, tous membres de la direction du Syndicat Vahed (Régie de transports en commun de Téhéran et sa banlieue). Davoud Razavi, avait été condamné à cinq ans de prison ferme ; Ebrahim Madadi, à cinq ans et trois mois de prison ferme ; Reza Shahabi, a été de nouveau condamné à un an de prison ferme, après avoir purgé une peine de 6 ans, sous prétexte d' « agissements contre la sécurité nationale ».

La liste des syndicalistes condamnés depuis le début de cette année ne cesse de s'allonger. Parmi eux, on peut mentionner : Ali Amir-gholi (condamné à vingt et un ans), Arash Sadeghi (dix neuf ans), Mahmoud Salehi (neuf ans), Gol-rookh Ebrahimi (six ans), Jafar Azim-zadeh (six ans), Behnam Moosvand (un an), Navid Kamran (un an), Osman Esmaili (un an).

La République islamique d'Iran ne respecte pas ses engagements pris dans le cadre des conventions internationales de l'OIT, qui reconnaissent le droit des travailleurs iraniens à établir leurs organisations indépendantes.

Nous, syndicats français signataires de ce communiqué, demandons l'annulation de ces condamnations injustes et contraires aux libertés et droits fondamentaux, et la libération immédiate et sans condition de tous les activistes emprisonnés en raison de leurs activités syndicales qui ont pour seul et légitime objectif la défense des droits des salariés•

CFDT : preau@cfdt.fr
CGT : n.ferouse@cgt.fr
FSU : michelle.olivier@snuipp.fr
Solidaires : contact@solidaires.org
UNSA : emilie.trigo@unsa.org

P.S. : Copie à :
Hassan Rohani (président de la république) ;
Sadegh Larijani (chef de la magistrature) ;
Ambassade de la Rép. Islamique d'Iran à Paris

Echo d'Iran

N°. 20 **Janvier 2017**

République iranienne de pendaison

Montée sans précédente de nombre d'exécution

Terroriser la population, seul moyen pour le régime à sortir de sa crise

Désormais libres en Occident, le régime iranien est devenu plus répressif depuis son accord nucléaire avec les États-Unis et d'autres puissances mondiales qui avaient espéré que cela modérerait le pouvoir islamiste. Chaque accord, chaque négociation avec le régime, cela signifie une potence supplémentaire en Iran.

En Iran, l'année 2017 commence comme s'est terminée l'année 2016. Pour la seule année 2016, on rapporte plus de 550 exécutions par pendaison. Le chiffre paraît hallucinant. Selon le régime iranien la plupart auraient été condamnées pour des trafics de drogues. Mais des organisations soulignent que plusieurs exécutions au moins ont concerné des militants des droits de l'Homme. Ces chiffres sont mis en lumière par les organisations de la société civile.

L'Iran est l'un des pays où se déroulent le plus grand nombre d'exécutions dans le monde, et le régime vient de battre un nouveau record dans sa violence effrénée en exécutant au moins 81 personnes en 10 jours, et souvent pendaisons publiques.

L'Iran se classe deuxième derrière la Chine pour le nombre d'exécutions menées chaque année. Les autorités iraniennes ne fournissent aucune statistique concernant le nombre d'exécutions annuelles, ni aucune information sur les personnes condamnées à mort. Il semble qu'elles dissimulent délibérément les informations sur l'ampleur des exécutions •

Exécutions rapportées en Iran	
En 2016	*550*
En 2015	*1054*
En 2014	849
En 2013	891
En 2012	574
En 2011	*684*
En 2010	818

☐ Je désire être informé-e des initiatives de ***S**olidarité avec les **T**ravailleurs en **I**ran* **(SSTI)**

☐ Je décide d'être affilié-e à SSTI

Prénom et nom (organisation)_____

Adresse_____

Téléphone, courrier électronique_____

Renvoyer à: *Solidarités Socialiste avec les Travailleurs en Iran* **http://www.iran-echo.com**

Adresse : S.S.T.I, 266, av. Daumesnil, 75012 Paris **E-mail:** sstiran@yahoo.fr